BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4037 du Mercredi 24 Février 2021 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PRESIDENTIELLE 2021

Quelles chances pour chacun des 7 candidats en lice?

(P.3)

Denis Sassou-Nguesso

Guy Brice Parfait Kolélas

Mathias Dzon

Uphrem Dave Mafoula

Anguios Nganguia-Engambé

Albert Oniangué

LETTRE PASTORALE DE MGR ANATOLE MILANDOU, ARCHEVEQUE DE BRAZZAVILLE

«Chrétien de Brazzaville, vis enfin ton baptême!»

Mgr Anatole Milandou (P.10)

Editorial

Ils seront 7 !

CAMPAGNE NATIONALE DE TRAITEMENT DE CANCERS DE LA PEAU CHEZ LES ALBINOS

L'Association Jhony Chancel lance un appel au soutien

(P.14)

Joseph Kignoumbi Kia Mboungou

TERRORISME

Mort de l'ambassadeur italien en RDC dans une attaque

(P.7)

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 02/2021/ PD-PAC/UCP/RPM

«Recrutement de trois consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest»

1. Contexte et justification

1.1 Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement de trois consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest.
1.2 Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2. Objectif de la mission du Consultant
La mission a pour objectif principal de faire les audits techniques des infrastructures et équipements réalisés à Okombé, Oyo Akondo et Etoumbi. Pour ce faire, le PDPAC envisage le recrutement d'un pool de trois consultants individuels comprenant des spécialistes en bâtiments, en froid et en adduction d'eau.
De façon spécifique, il s'agit de:
• Vérifier la qualité d'exécution et la conformité des diverses constructions et équipements par rapport aux prescriptions techniques;
• Évaluer les travaux exécutés et le niveau d'exécution de chaque infrastructure ou équipement et le niveau global d'avancement physique de chaque marché ou convention;
• Évaluer le niveau d'exécution financier de chaque marché/convention et s'assurer de la validité des garanties;
• Elaborer le décompte définitif des travaux de chaque marché terminé ou le décompte des travaux correspondant au niveau actuel d'exécution de chaque marché;
• Evaluer les retards d'exécution de chaque marché assortis des sources de retard;
• Formuler des recommandations à la suite des diagnostics et constats faits.

3. Qualité et Profil des consultants
1- Le consultant doit être un ingénieur de génie civil spécialisé en bâtiment, de niveau Bac+ 5 ou équivalent ayant au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou audit technique de construction de bâtiments dont au moins 2 références de contrôle de travaux/audit technique de construction de bâtiments industriels. Il doit maitriser l'utilisation de scléromètre et de GPS et savoir bien utiliser les logiciels de dessin (AUTOCAD, COVADIS…). Il doit avoir une bonne connaissance dans la gestion des marchés publics et une bonne capacite d'analyse.

2- Le consultant doit être un ingénieur électromécanicien spécialisé en système frigorifique/génie climatique, de niveau Bac+ 5 ou équivalent avec aussi de bonnes connaissances en matière de centrale photovoltaïque. Il doit avoir au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou audit technique d'installation d'équipements frigorifiques et de centrale photovoltaïque dont au moins 3 références dans le contrôle des travaux/audit technique d'installations de machines frigorifiques et 2 références dans le contrôle des travaux/audit technique d'installation de centrale photovoltaïque. Il doit maitriser les logiciels de base (Excel, Word) et savoir bien utiliser le GPS. Il doit voir une bonne capacité d'investigation technique et d'analyse.

3- Le consultant doit être un ingénieur hydraulicien, de niveau Bac+ 5 ou équivalent ayant au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou d'audit technique de système d'adduction d'eau en eau potable dont au moins 3 références concernant la construction de système d'adduction d'eau à partir de forage et 1 (une) référence de système d'adduction d'eau avec forage et pompage avec énergie solaire. Il doit maitriser les méthodes d'essai de débit de forage en vigueur et l'utilisation de GPS. Il doit aussi savoir bien utiliser les logiciels informatiques de base (Word, Excel) et de dessin (AUTOCAD, COVADIS…). Il doit posséder une bonne connaissance de la gestion des marchés publics et avoir une bonne capacité d'analyse.
NB: Fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission
La durée totale de la mission est de 20 jours pour chaque consultant. Les lieux de travail sont:
• Oyo Akondo, Okombé (Département de la Cuvette) et Etoumbi (Département de la Cuvette-Ouest) pour l'ingénieur de génie civil spécialisé en bâtiment et l'ingénieur hydraulicien;
• Okombé (Département de la Cuvette) pour l'ingénieur électromécanicien spécialisé en système frigorifique/génie climatique.

Manifestation d'intérêt
Le PD-PAC invite les candidats intéressés à se faire connaître et à fournir des informations pertinentes (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, CV détaillé, etc.) Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode «Sélection de consultants à Titre Personnel (STP)».
Le Consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et une offre financière.
Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures (heure locale).

5. Dépôt des dossiers
Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 03 mars 2021 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «AMI N° 02/2021/PD-PAC/UCP/RPM, pour le Recrutement de trois consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
Secrétariat, «VILLA Maison Blanche», derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES
Brazzaville, Téléphone: (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11,
Email: pdpac.cg@gmail.com

Fait à Brazzaville,

La Coordination

Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière piscicole au Congo (RECAFIP)

RECRUTEMENT DE 2 ANIMATEURS
(Postes ouverts aux hommes et aux femmes)

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole (RECAFIP), financé par l'Union Européenne dans les départements du Pool, de la Lékoumouet de la Bouenza, l'ONG FPGR recrute 2 Animateurs Conseillers-Piscicole (ACP).
Les postes sont basés à Madingou dans la Bouenza.
- Être de nationalité congolaise
- Être titulaire d'un BAC+2 en Agronomie, Sociologie où tout autre domaine lié au développement rural;
- Expérience d'au moins 3 ans dans le domaine des projets de développement, le domaine de la pisciculture est un atout;
Merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation indiquant clairement le poste pour lequel vous postulez et la prétention salariale aux adresses e-mails suivantes: rufinmbouala@gmail.com; fpgr_ong@yahoo.fret j.peris@apdra.org
Ou merci de déposer votre dossier de candidature en cas de copie en version papier au bureau du FPGR sis à Brazzaville, Case B-1288, Avenue Samba Dellot, Centre sportif Makélékélé, derrière la morgue.
Pour tout renseignement complémentaire appeler le 06 953 84 52 ou 04 497 97 56 ou 05 389 10 02.

Date limite de dépôt des candidatures: Vendredi26 Février2021 à 17 heures. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
N° 001/ CAPPED S.A / PCA / 2021

POUR LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE DONNER UN AVIS LEGAL SUR LE PROCESSUS DE TRANSFORMATION DE LA CAISSE DE PARTICIPATION A LA PROMOTION DES ENTREPRISES ET A LEUR DEVELOPPEMENT EN SOCIETE ANONYME.

La nouvelle réglementation sur la micro finance du 27 septembre 2017, a entre autres dispositions, retiré aux associations de type Loi 1901, la capacité d'exercer cette activité au sein de la CEMAC. Dorénavant, seules les sociétés coopératives et les sociétés anonymes telles que le reconnait l'OHADA peuvent exercer, en première catégorie pour les unes et en deuxième catégorie pour les autres.

Depuis 2016, Le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC), fondateur de la Caisse de Participation à la Promotion des Entreprises et leur Développement (CAPPED) Association, avait initié, à la demande de ses membres, une démarche de transformation afin de faire évoluer ses statuts. Le choix était porté sur la création d'une société anonyme avec conseil d'administration, pour pouvoir poursuivre l'activité de micro finance. Le 4 septembre 2020, la CAPPED Société Anonyme a été créée sous le RCCM N° CG-BZV-01-2020-B14-00030 et, le 19 décembre 2020, la CAPPED Association a été dissoute et un liquidateur a été nommé.

Tout ce processus s'est déroulé sous la conduite d'un comité de pilotage présidé par le Forum des Jeunes entreprises du Congo.

Afin de rassurer l'ensemble des partenaires de la fiabilité et la légalité du processus aboutit, le nouveau conseil d'administration a obtenu l'appui de la Fondation ACTES pour le recrutement d'un cabinet chargé d'émettre un avis légal sur l'ensemble du processus.

Les cabinets d'expertises comptables ou juridiques intéressés, sont priés de prendre contact avec le Secrétariat de la CAPPED-SA pour le retrait des termes de référence y relatifs, en adressant un email à cappedsiege@gmail.com et à geursel2014@gmail.com

La date limite de dépôt des offres est fixée au 5 mars 2021.

Fait à Brazzaville, le 16 février 2021

Le Président du Conseil d'Administration

PRESIDENTIELLE 2021

Quelles chances pour chacun des 7 candidats en lice?

Les 17 et 21 mars prochains, les Congolais sont appelés aux urnes pour élire l'homme qui va présider aux destinées du Congo pour les cinq prochaines années. Sept candidats, sept chances égales?

La Cour constitutionnelle a publié la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle le 17 février dernier. Sept candidats sur huit ont été retenus.

• Il s'agit de **Denis Sassou-Nguesso,** Président de la République sortant et candidat à sa propre succession. Né en 1943 à Edou, département de la Cuvette, il est Chef de l'Etat de 1979 à 1992, puis depuis 1997. Militaire de carrière, Denis Sassou-Ngueso est depuis mars 1979, président du comité central du Parti congolais du travail (PCT), dont il est membre fondateur.

Denis Sassou-Nguesso

Les grands bouleversements internationaux du début de 1990 suscitent un certain activisme dans le microcosme politique et une grande attente dans l'opinion nationale. En juillet, le comité central du PCT décide de la séparation du parti et de l'État, définit le multipartisme comme un objectif à atteindre après une phase de transition et accorde une plus grande liberté aux citoyens dans la vie quotidienne.

Le congrès extraordinaire du PCT de décembre 1990, met fin officiellement à la primauté du parti sur l'État et abandonne le marxisme-léninisme comme idéologie. Les élections locales et législatives de 1992 relèguent le PCT au rang de troisième force politique du pays, derrière l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) de Pascal Lissouba et le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) de Bernard Kolélas.

À l'élection présidentielle d'août 1992, Sassou-Nguesso obtient 16,87 % des voix, et arrive en troisième position. Revenu au pouvoir en 1997, après la guerre civile qu'a connu le pays, il se présente à l'élection présidentielle de 2002 qu'il remporte avec 89 ,41%, tout comme celles de 2009 (78,61%), et 2016 (60,19%). Il entend poursuivre la mise en œuvre de son projet de société intitulé: «La marche vers le développement: allons plus loin ensemble».

• Face à lui, **Guy Brice Parfait Kolélas**, 61 ans, économiste.

Guy Brice Parfait Kolélas

Il est le principal concurrent à l'actuel Président de la République dont il était le directeur de campagne adjoint en 2009.

Plusieurs fois enseignant dans le supérieur en France, il a fait valoir ses droits à la retraite au Congo en 2018 (Ministère de l'administration du territoire, avec pour administration d'attachement la Mairie Centrale de Brazzaville).

De 2008 à 2009, il est ministre de la Pêche maritime et continentale chargé de l'aquaculture, puis ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'État du 15 septembre 2009 au 10 août 2015.

En 2015, encore ministre, il s'oppose au changement de la Constitution de 2002 et contre l'organisation du référendum constitutionnel qui actait la candidature à un troisième mandat du Président de la République sortant, Denis Sassou-Nguesso.

Candidat à l'élection présidentielle, scrutin anticipé du 20 mars 2016, il est arrivé en deuxième position avec 15,05% des voix. Après avoir été en 1989 parmi les premiers militants du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), le parti fondé par son père Bernard Kolélas, il devient membre (2006-2008) puis coordonnateur du bureau exécutif national du parti (2008-2012), avant d'en devenir le secrétaire général de 2012 à décembre 2015 date de son éviction.

En 2016, il crée son propre parti politique, l'Union des Démocrates Humanistes-YUKI (en sigle UDH-YUKI). Depuis 2009, il est l'élu de la circonscription électorale du district de Kinkala (département du Pool). Le 1er février 2021, il a été investi candidat à l'élection présidentielle par son parti politique.

• **Mathias Dzon**, 74 ans, est né à Ingouelé, département des Plateaux. Président de l'Union patriotique pour le renouveau national (UPRN), parti situé à l'opposition, affronte aux urnes pour la première fois le président sortant. Farouche opposant, il était ministre des Finances de 1997 jusqu'à son éviction du Gouvernement en 2002. Ancien directeur de la Banque internationale du Congo (BIDC) et directeur national de la BEAC jusqu'en 2007, il est le président de l'ARD (Alliances pour la République et la Démocratie) et du Collectif des partis de l'opposition congolaise (CPOC).

Economiste de formation, Mathias Dzon était candidat à la présidentielle en 2009, puis s'était retiré à la dernière minute, alors que ses bulletins étaient déjà imprimés. Il avait obtenu 2,30% des voix. Il a toujours boycotté les différentes consultations politiques organi-

Mathias Dzon

sées dans le pays. Tout comme, il s'était opposé au changement de la Constitution de 2002 et ne s'était pas présenté à la présidentielle de 2016, ni aux législatives organisées la même année. De 1992-2002, il était député de Gamboma.

• **Joseph Kignoumbi Kia Mboungou,** 68 ans, est né à Pointe-Noire, le 10 octobre 1952. Economiste, il s'est pré-

Joseph Kignoumbi Kia Mboungou

senté aux élections présidentielles de 2002 et 2009, où il reçut 2,76 % et 7,46 % des voix. D'abord en indépendant, puis président de La Chaîne, le parti politique qu'il a créé, après son départ de l'UPADS.

Député de Sibiti (Lékoumou) et deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, il est à nouveau candidat en 2016, où il est battu dès le premier tour. Le candidat Kignoumbi se propose de relever plusieurs défis. Il s'agit notamment de rassembler au-delà des appartenances politiques et ethniques, construire un Etat véritablement démocratique. Il entend également lutter pour une meilleure gestion et une réelle distribution de la richesse nationale; faire respecter le bien public ; lutter contre le chômage chaotique des jeunes; diversifier les pôles de croissance économiques pour sortir du tout pétrole.

. Le colonel à la retraite, **Albert Oniangué,** 67 ans, est ancien enfant de troupe et officier du

Albert Oniangué

génie militaire. Pasteur évangélique et ancien aide de camp des Présidents Jacques Joachim Yhombi Opango et Denis Sassou-Nguesso, sa candidature n'est portée par aucun parti. C'est en indépendant qu'il se présente à cette échéance majeure. Il a décidé de briguer la Magistrature suprême avec une seule ambition: apporter au pays un souffle nouveau, une énergie nécessaire à son redressement et des solutions à la crise profonde qu'il traverse. Le candidat a fait le serment de se mettre au service de tous pour redonner à chacune et à chacun la fierté d'être congolais. *«Ma candidature s'inscrit dans la perspective du redressement de notre pays en privilégiant le rétablissement de l'ordre moral et en mettant en place un nouveau contrat social fondé sur la justice et l'équité mais aussi sur la confiance entre un Etat responsable et un peuple déterminé à rebâtir une grande nation».* Son projet est baptisé: *«Ensemble tout est possible».*

• **Anguios Nganguia-Engambé,** 59 ans, inspecteur des douanes, est né à Abala, département des Plateaux, le 5 janvier 1962. Depuis 2009,

Anguios Nganguia-Engambé

il est candidat aux élections présidentielles sans avoir dépasser la barre de 1% des suffrages exprimées: (0,30% en 2009, par exemple). Président du Parti pour l'Action et la République Mâ (PAR), il est membre de l'opposition politique congolaise. Anguios Nganguia-Engambé a participé au dialogue national sans exclusive de Sibiti. Il était membre de la Commission des réformes institutionnelles. Son projet de société s'intitule: *«Le moment est venu pour gouverner ensemble».* Il a promis de mener une lutte sans merci contre la corruption, l'impunité et les antivaleurs.

• **Uphrem Dave Mafoula,** 38 ans, est le plus jeune des candidats. Economiste, il est président du Parti Les Souverainistes. C'est la première fois qu'il se présente à une élection majeure. Ambitieux, il a sollicité un débat entre les différents candidats pour confronter les idées et les projets. En 2017, il était candidat aux élections législatives

Uphrem Dave Mafoula

Son projet de société, *«Le contrat présidentiel»,* est porté par l'ambition, selon lui, *«de transformer le Congo afin de lui redonner son unité, sa fierté, sa force et son équilibre économique et social. C'est un programme audacieux qui vise à établir un cadre plus propice permettant à chaque compétence congolaise, à chaque talent congolais de s'exprimer et d'être le champion de son domaine. Il propose le primat de l'économie sur la politique, l'indépendance de la Justice, s'articule autour de l'équilibre des ménages, des entreprises et de l'Etat, pour le bien-être de l'ensemble de nos compatriotes y compris ceux résidant en dehors du territoire national».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Ils seront 7 !

Ainsi donc, comme les mousquetaires d'Alexandre Dumas, ils seront sept ! Ils seront sept candidats pour la présidentielle du 21 mars prochain. Le Conseil constitutionnel n'a écarté qu'un candidat sur les 8 qui avaient manifesté leur désir à prendre part à la course. Les sept sont censés avoir satisfait aux différentes conditions, dont une caution de 25 millions de francs non remboursables, un certificat médical et un certificat de moralité fiscale pour venir à notre assaut pour que nous choisissions l'un d'eux comme notre prochain président de la République.

Les différents départements se sont prononcés, et le Pool l'a fait samedi dernier à Kinkala: le favori des candidats, c'est le président actuel. Lui seul, ont-ils dit, connaîtrait suffisamment les rouages de la vie nationale et les différents candidats pour continuer à assurer une vie sans secousse au Congo, en lui apportant un soutien financier s'évaluant à plusieurs millions de francs. L'opinion est d'avance convaincue qu'il n'y a pas d'enjeu; il n'y aura pas match. Denis Sassou-N'Guesso est le vainqueur programmé !

Inutile de perdre le temps à chercher à savoir si cette victoire sera obtenue à la loyale. Dans notre agir et notre sentir congolais, nous minimisons les chemins de traverse par lesquels passe un candidat vainqueur et ne voir que l'avenir immédiat. Le pays attend que tout cela se passe et qu'il renoue avec la vie de tous les jours faits des nombreux défis à surmonter : les bidons jaunes pour l'eau qui ne coule plus dans les robinets, les groupes électrogènes cracheurs de fumées pour avoir une électricité un tant soit peu stable…

Puis la débrouille pour palier ce qui n'est plus : une santé assurée en qualité, des pensions qui ne tombent plus que de loin en loin, des bourses pour les étudiants qui ne sont attendues que lorsqu'elles arrivent, et un ressenti des mille et une difficultés dont on ne sait plus si le FMI pourra un jour nous aider à y mettre fin. Nous vivons d'espérances et de prières en une vie de miracles. Dans ce contexte, qu'ils soient sept ou huit, nos candidats ne pourront pas transformer du jour au lendemain notre vécu qui n'a presque plus de responsable unique désigné.

Nous irons aux élections le 21 mars. Nous aurons satisfait aux formalités retenues par les standards internationaux de démocratie. Nous aurons coché les cases des exigences de la communauté internationale, même si les ventres de la communauté nationale resteront vides. Même si les enfants de cette communauté nationale arrivent à 40 ans et *«s'amusent»* à transformer leurs diplômes inutiles en cornets d'arachide, tellement le travail manque et que même les jeunes formés versent dans l'informel.

Albert S. MIANZOUKOUTA

PRÉSIDENTIELLE 2021

Rencontre citoyenne à Kinkala pour soutenir la candidature de Denis Sassou-Nguesso

La mythique salle André Grenard Matsoua de la Préfecture de Kinkala, a servi de cadre à une activité assez courante en ces temps de pré-campagne électorale. Samedi 20 février dernier, plus de 120 délégués des différents districts et localités du département du Pool, de Ngabé à Vinza et Mindouli, hommes et femmes du Pool, ont répondu au président de l'Assemble nationale Isidore Mvouba, pour exprimer leur adhésion à la candidature de Denis Sassou-N'Guesso. Les élus et cadres du Pool sont venus en nombre pour dire leur soif de paix dans la région, sous la conduite de celui qui a permis son amorce, lé président de la République.

Isidore Mvouba

Les participants

Dans la salle, le ministre d'Etat Alphonse Claude Nsilou, la ministre Rosalie Matondo, les anciens ministres Aimé Emmanuel Yoka (député de Vinza) et Helot Mantsion Mampouya; les élus Manoukou-Kouba, Ludovic Miyouna, Marie-Jeanne Kouloumbou étaient également présents. La manifestation a été égayée par deux artistes fils du département, Zao avec son inusable et incontournable *«Ancien Combattant»* et le comédien ZDM, inventeur de la *«lettromothologie»* ou art de faire dire des choses aux lettres dans un nom.

«Nous sommes ici pour exprimer notre soutien le plus indéfectible au Président Denis Sassou-Nguesso», a dit Isidore Mvouba. *«Les enfants du Pool tenant compte du fait que Denis Sassou-Nguesso est celui qui est mieux à même de relever les défis qui se posent à notre pays, veulent exprimer la forte volonté de faire en sorte qu'il soit élu en mars prochain».*

Tour à tour des représentants de la jeunesse du Pool, les femmes, les sages et notabilités du département (qui ont appelé à la reprise des travaux de construction de la route Ngambari-Mindouli et l'insertion des ex-rebelles de Ntoumi) ont exprimé leur soutien à la candidature du chef de l'Etat pour l'élection présidentielle de mars prochain.

La déclaration finale de la journée, un *«Appel de filles et fils du Pool à la communauté nationale»* a été lue par l'ancien ministre de la pêche Helot Mantsion Mampouya. Elle se loue de l'organisation régulière au Congo de consultations électorales, ce qui enracine progressivement la démocratie dans le pays, salue la paix retrouvée dans le département et exhorte les ex-combattants à persister à la consolider. *«A l'instar des autres départements, le Pool doit vivre en paix. Le candidat Denis Sassou-Nguesso est le seul qui incarne cette voie. Les filles et fils du Pool (lui) renouvellent leur confiance et annoncent leur soutien ferme au candidat DSN. Il faut se mobiliser pour sa victoire éclatante dès le 1er tour»*, à l'élection du 21 mars 2021.

L'exhortation finale d'Isidore Mvouba (*«Il faut nous mobiliser et ratisser large pour une victoire éclatante de Denis Sassou-N'Guesso. Alors, au travail, au travail, au travail !»*), et une composition de Zao sur Denis Sassou-Nguesso, président 'chikirilatif' (sur qui on peut compter), le Pool t'a choisi) ont clos la journée, avec une quête symbolique pour soutenir financièrement le candidat Sassou-Nguesso.

ASM

PRESIDENTIELLE 2021

Le candidat, Michel Mboussi-Ngouari écarté de la course

La Cour constitutionnelle s'est réunie le 17 février dernier à son siège, sous la direction de son président, Auguste Iloki. Pour examiner la conformité des dossiers d'éligibilité er arrêter la liste définitive des candidats, les dossiers de candidature à l'élection du Président de la République, scrutin du 21 mars 2017, transmis par le préfet, directeur général des affaires électorales le 11 février 2021.

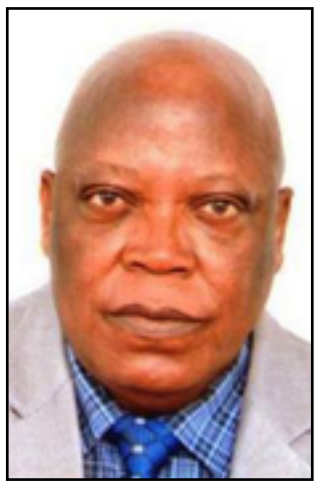

Michel Mboussi-Ngouari

Il s'agit des dossiers présentés par huit candidats. Mais celui de Michel Mboussi-Ngouari n'étant pas conforme a été purement et simplement rejeté. Parce qu'il manquait à ce dossier deux pièces: le certificat médical et la déclaration de moralité fiscale. Ce dernier est ainsi écarté de la course présidentielle. Il ne reste plus que sept candidats en lice, et qui vont compétir le 21 mars prochain.

Sur l'examen du dossier de candidature de Michel Mboussi-Ngouari, le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, a rappelé quelques dispositions pour justifier ce rejet. *«Tout candidat à l'élection présidentielle doit faire une déclaration de candidature légalisée comportant: ses noms et prénoms, date de naissance, profession et domicile; une copie conforme de l'acte de naissance; quatre cartes de photographie d'identité et le logo choisi pour l'impression de ses affiches électorales; un curriculum vitae certifié sur l'honneur; un certificat médical délivré par un collège de trois médecins assermentés désignés par la cour constitutionnelle; un spécimen de signature; un casier judiciaire volet n°2; un certificat de nationalité; une déclaration de moralité fiscale; un récépissé de versement au trésor public d'un cautionnement de vingt-cinq millions (25.000.000) de francs CFA, non remboursable»*, a-t-il rappelé.

Et d'ajouter: *«Considérant que si le dossier de candidature présenté par monsieur Michel Mboussi-Ngouari comprend certaines des pièces énumérées ci-dessus, il y manque, cependant, le certificat médical et la déclaration de moralité fiscale».*

Auguste Iloki a relevé en outre, que la signature apposée par Michel Mboussi-Ngouari, au bas de sa déclaration de candidature, ne correspond pas au spécimen qu'il a produit au dossier. *«Considérant que toutes ces insuffisances attestent que monsieur Michel Mboussi- Ngouari a présenté son dossier de candidature au mépris des dispositions impératives des articles 66 de la constitution et 48 (nouveau) de la loi électorale, que son dossier de candidature n'est, dès lors, pas valable ; qu'il y a, en conséquence, lieu de le rejeter»,* a déclaré le président de la cour constitutionnelle.

Tout en soulignant que cette décision sera notifiée à Michel Mboussi-Ngouari, aux sept candidats, au ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, au président de la Commission nationale électorale indépendante et publiée au journal officiel.

Pascal Azad DOKO

ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE

L'œuvre qui se tisse au quotidien

L'approche de l'élection présidentielle du 21 mars prochain n'y est sans doute pas étrangère, mais il y a ces jours derniers comme une volonté marquée du Gouvernement d'éclairer l'opinion nationale sur son action. Eclairer est d'ailleurs le mot juste pour cette visibilité à l'action du Gouvernement. Lorsqu'on aligne les différentes activités, on est étonné de se rendre compte que le Premier ministre Clément Mouamba et son équipe travaillent ! Un récapitulatif des poses de premières pierres, lancement d'activités et autres inaugurations tracent une frénésie d'engagements pour le bien des populations dans différents secteurs. En éducation, dans les infrastructures et les équipements, l'équipe du Premier ministre est à l'œuvre.

• Le 10 février dernier, le Premier ministre est allé remettre officiellement aux autorités scolaires et départementales de la Lékoumou, à Sibiti, la Salle multimédia de l'école Henri Bounda. Ce fut un acte

Clément Mouamba (au milieu) lançant la 3e turbine du barrage

de reconnaissance à l'établissement qui a vu ses premières années d'élève, mais aussi une volonté d'aider, conformément à la volonté du Président Denis Sassou-N'Guesso, d'arrimer le secteur éducatif à la modernité. Et cela d'autant plus fortement que cette salle multimédia a aussi été équipée d'une bibliothèque très fonctionnelle, mettant au service des élèves des connexions internet haut-débit. Bref, tout un paysage qui tranche avec l'atmosphère des lieux d'études à la fin des années 1950 et de l'élève Clément Mouamba ! *«Nous exprimons notre reconnaissance à la Fondation MTN-Congo et saluons l'implication de Son Excellence M. le Premier ministre Clément Mouamba»* pour l'aboutissement de ce projet, a dit une élève au nom de ses petits camarades.

• Dans les mêmes premiers jours de février aussi, le Premier ministre chef du Gouvernement, a posé la première pierre de l'hôtel des Impôts de Sibiti. Il sera bâti sur une superficie de plus de 191 M2 et accueillera la direction départementale des impôts et des domaines de la Lékoumou. Sous l'impulsion du Gouvernement, les hôtels des impôts poussent comme des champignons sur tout le territoire : après Brazzaville, Ouesso, Nkayi et donc, maintenant, Sibiti devraient s'enorgueillir de leur hôtel des impôts particulier.

• Toujours en début du mois, le Gouvernement de M. Clément Mouamba a réceptionné un premier lot de vaccins contre la COVID-19, don du Gouvernement chinois avec la société Sinopharm au Congo. Le Gouvernement a précisé que ce premier lot permettra, à terme, de vacciner quelques 173.000 Congolais, puis 3 millions de Congolais ensuite.

• Le 11 février, le Premier Clément Mouamba s'est rendu au domicile de l'ancienne ambassadrice du Centrafrique au Congo. Mme Charlotte Fayanga, décédée en France, était aussi la Doyenne du corps diplomatique au Congo.

• Le 18 février, le Premier ministre s'est rendu au barrage hydroélectrique de Moukoukoulou, dans la Bouenza. Il y a procédé au redémarrage de la 3ème turbine de cette installation stratégique, fruit de la coopération congolo-chinoise, victime des attaques des belligérants pendant les années de *«la bêtise humaine»*. La turbine était en arrêt depuis dix ans. Son Excellence Clément Mouamba s'est félicité de l'expertise congolaise qui a abouti à cette restauration, et à moindre frais, trahissant un souci d'économie très louable en ces temps de crise. *«Ces réparations nous ont coûté 1 milliard sur fonds propres de la E2C, alors que les experts étrangers nous en demandaient 6 fois plus. Elles ont été menées conformément à la volonté du Chef de l'Etat qui veut qu'on en fasse plus avec peu et, surtout, de puiser dans nos propres talents en sollicitant moins l'Etat».*

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ANALYSE

Une opposition en débandade au bord de l'implosion

Les multiples échecs des différentes plateformes, à vaincre unis ou à mobiliser au nom de cette diversité, semblent avoir raison de la volonté d'aller au combat ensemble. Dans le feu de l'action pour le respect de l'ordre constitutionnel en 2015, l'opposition dite «politique» avait fait bloc autour de Pascal Tsaty-Mabiala et avait scellé le 23 juin 2018 l'alliance d'une nouvelle ère politique. Un mémorandum d'entente avait été signé, un projet fédérateur minimal qui devait sous-tendre son action politique.

Pascal Tsaty-Mabiala

La nouvelle plateforme d'opposition avait été portée sur les fonts baptismaux par onze partis politiques initiaux, passés ensuite à treize. Mais cet élargissement ne signe pas un plus grand resserrement du désir d'unité.

Aujourd'hui, trois des leaders signataires du mémorandum d'entente: Guy Brice Parfait Kolélas, de l'UDH-YUKI; Michel Mboussi-Ngouari, du MLNC, et Anguios Nganguia Engambé, du PAR, ont marqué leur volonté d'aller à la présidentielle en leur nom propre, semant une zizanie qui risquera de faire voler en éclat ce qui reste de cette plateforme. Et fragilisant encore plus les chances d'une alternative à la majorité actuelle.

Ajouter à cela le fait que l'UPADS de Pascal Tsaty-Mabiala, leader de l'opposition, a décidé de ne présenter aucun candidat à la présidentielle et de ne soutenir aucun de ceux qui sont en piste, et on a un tableau de danse de crabe qui ne renforce aucune crédibilité d'aucune opposition.

Les partis signataires du mémorandum avaient affirmé leur volonté de lutter pour la mise en place d'une gouvernance électorale fiable et équitable. *«Si, hier, les égoïsmes des hommes et femmes politiques les ont éloignés du devoir de construire une opposition organisée et disciplinée, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Cette première étape de notre combat politique est l'œuvre de tous ceux qui, comme par sursaut d'orgueil, ont décidé de quitter le fatalisme pour porter le rêve d'une alternance démocratique encore possible… Contre toute attente et déjouant tous les mauvais augures, nous voici enfin rassemblés autour d'un idéal partagé, celui d'offrir à notre pays d'autres perspectives. De nombreux Congolais pourraient s'interroger sur les mobiles d'un mémorandum de l'opposition qui, aux yeux des sceptiques ne serait ni plus, ni moins qu'une activité de trop après l'appel historique de Diata de juillet 2015, qui, en son temps avait galvanisé nos militants. La réponse à cette préoccupation me paraît simple, tant l'opposition congolaise pêche souvent par un défaut de projet fédérateur minimal qui sous-tende son action politique. C'est la raison pour laquelle il nous a paru nécessaire de proposer ce vade-mecum»*, proclamait Pascal Tsaty-Mabiala, à la cérémonie de signature du mémorandum d'entente au Palais des congrès.

Bien qu'aucune disposition du mémorandum n'interdise à un leader de la plateforme de se présenter à l'élection présidentielle, ni n'oblige celle-ci à présenter un candidat unique, chaque parti gardant son autonomie de fonctionnement, trois leaders d'une même opposition (dont un invalidé par la Cour constitutionnelle sans qu'il annonce un report de voix en faveur des deux autres), cela fait beaucoup de raison de ne pas croire en une victoire d'alternance.

Les leaders de la plateforme lors de la signature du mémorandum

En outre, Guy Brice Parfait Kolélas, président de l'UDH-YUKI, se présente pour la deuxième fois, après l'élection de 2016 où il était arrivé deuxième. Michel Mboussi-Ngouari, président du MLNC en aurait été à sa deuxième participation si sa candidature n'avait pas été invalidée par la Cour constitutionnelle pour non-conformité du dossier. En 2016, il s'était présenté sous le label de la COPAR dont il avait fini par claquer la porte pour divergences pour rejoindre l'opposition politique congolaise. Il fait partie des signataires du mémorandum de 2019. Enfin, Anguios Nganguia-Engambé, président du PAR, en est à sa troisième participation en solo, depuis 2009.

Et comme si cela ne suffisait pas, le président de la Dynamique pour le redressement du Congo (DDC), Armand Mpourou, pourtant membre de la plateforme, a décidé de soutenir, non pas l'un des deux membres de sa plateforme de l'opposition restés en lice, mais plutôt le candidat de la majorité, Denis Sassou-N'Guesso. *«La DDC n'a fait ni un choix de complaisance, ni un choix de facilité…La DDC n'a pas non plus monnayé son appui, car 'le parti de l'œuf' n'est pas à vendre. Elle a tout simplement fait un choix politique responsable sur la base de la prise en compte de certaines des préoccupations contenues dans son programme politique, le tout dans un climat de parfaite transparence…Le soutien que notre parti apporte à Denis Sassou-Nguesso, qui n'est point un soutien du bout des lèvres mais un soutien franc et massif, s'organise autour de son programme de gouvernement à venir…Nous allons en campagne de façon autonome, mais avec détermination pour assurer la victoire à notre candidat»,* a déclaré Armand Mpourou. Voire!

Cette attitude le démarque de l'opposition politique qui porte déjà les germes de la division. Une décision qui pourrait faire perdre à la DDC sa qualité de membre de cette plateforme.

Lorsque la COPAR s'était désolidarisée du chef de file de l'opposition, Pascal Tsaty-Mabiala avait expliqué que: *«est membre de ce bloc politique, tout parti ne participant pas à l'action du Gouvernement sauf en cas de Gouvernement d'Union nationale dont la mise en place est justifiée par le souci de régler toute crise susceptible d'entamer gravement le fonctionnement de l'Etat. Or, à ce jour, notre Gouvernement est l'émanation exclusive du président de la République et les ministres sont solidaires de son action politique»*, avait-il souligné.

A l'instar des autres coalitions d'opposition, l'opposition politique ne fait pas preuve de plus d'originalité: nature hétéroclite des membres qui la composent et comportement calculateur minent ses rangs. Chaque leader a adhéré à ce cartel politique en conservant toutes les marges de manœuvre de son autonomie, chacun avec son agenda caché, sa ligne et sa stratégie politiques. Une opposition politique dans le désarroi, sans visibilité claire et semblant aller au plus offrant, ou adoptant l'attitude la plus opportuniste.

Les cadres et militants sont médusés devant ce spectacle de mésentente publique. Reste à savoir le comportement qu'afficheront les autres leaders de la plateforme. Quelles consignes de vote donneront-ils? La plateforme ne s'est pas encore prononcée sur qui, de Guy Brice Parfait Kolélas ou Anguios Nganguia-Engambé, les deux candidats de la plateforme restés en lice, elle porterait son soutien. Si Pascal Tsaty-Mabiala s'était présenté lui aussi à cette élection, ils seraient quatre candidats de l'opposition!

Les jours et mois à venir édifieront davantage l'opinion nationale sur la santé de cette plateforme qui a vu, en décembre dernier, le RDD suspendre sa participation alors qu'il avait à peine souscrit au mémorandum d'entente le 3 mai 2019. Officiellement, il entendait protester contre le quota qui lui avait été affecté par son groupement politique pour prendre part à la concertation de Madingou.

La plateforme s'est vue également rappelée à Dieu, trois de ses membres: Paul Marie Mpouelé, président du Parti des républicains (PR); Raymond Timothée Makita, président du Front uni des républicains Congolais (FURC) et Abel Godefroid Bouckas, coordonnateur du Rassemblement pour l'alternance démocratique (RAD). Un départ à son actif, celui de Clotaire Mboussa Ellat, président du Comité d'action et pour le renouveau (CAR).

Reste à savoir pour qui votera l'UPADS. C'est la question du suspense. Pascal Tsaty-Mabiala va-t-il donner des consignes de vote ou, plus vraisemblablement, s'abstiendra-t-il? Se prononcer pour l'un au détriment de l'autre candidat de la coalition pourrait le fragiliser personnellement. Tous les risques sont donc possibles.

Même au sein de la Convention des partis républicains (COPAR), autre groupement politique de l'opposition qui, pourtant, n'a pas présenté de candidat à la présidentielle faute de consensus, a vu son unité volée en éclat. Son principal parti membre, le PRL du ministre Nicéphore Antoine Thomas de Saint-Eudes a, lui aussi, apporté son soutien à la candidature de Denis Sassou-N'Guesso. Que feront alors les autres membres?

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Raffinerie de Fouta: 300 milliards de francs CFA d'investissement annoncés

La raffinerie Atlantique pétrochimie SA pour laquelle le président de la République Denis Sassou-Nguesso a posé la première pierre le dimanche 21 février dernier à Fouta, un village du district de Tchiamba-Nzassi, dans le Kouilou, sera construit grâce à une convention d'investissement conclue en 2020 entre le Gouvernement congolais et le groupe chinois Beijing fortune Dingheng investment Co Ltd pour un montant annoncé de 300 milliards de francs CFA, d'après une source crédible. Et la contrepartie congolaise? Motus et bouche cousue!

Il va mieux, le jeune homme donné pour mort à Talangaï

Les habitués de notre rubrique, ''Coup d'oeil en biais'', se souviennent que nous avons parlé, le mercredi 17 février dernier, des images fortement relayées par les réseaux sociaux d'un jeune homme frappé à coup d'armes blanches et donné pour mort dans un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Eh bien, le jeune homme a survécu de justesse à ces coups mortels. Il n'est pas décédé. Il se trouve en soins dans un centre hospitalier, mais peine à s'exprimer. Selon un membre de sa famille, il aurait été soupçonné à tort de faire partie d'un gang de «bébés-noirs'', car ne résidant pas, d'après lui, à Brazzaville. Sur la descente des collines de Talangaï, le jeune homme a été agressé alors qu'il se rendait chez sa soeur en compagnie de son neveu qui avait réussi à prendre la poudre d'escampette.

Drame sur le Chemin de fer à Mfilou-Ngamaba

Un garçon de 6 ans a été télescopé par une machine Hep du Chemin de fer Congo Océan (CFCO) le 7 février dernier à la gare de Pk Mfilou. Il est mort sur le champ avec des blessures graves. L'enfant suivait sa mère. Celle-ci au téléphone ne se rendait pas compte que l'enfant la suivait. C'est en traversant les rails que l'enfant avait été fauché par la machine Hep qui venait d'avoir le feu vert du chef de gare, qui s'est aperçu tardivement de la réalité grâce aux cris des passants. La maman, selon les témoins oculaires, en voyant cela, s'est évanouie d'émotion sur les rails. Et s'est blessée.

Ces banlieusards enclavés!

Aller en ville quand on est banlieusard, voilà qui donne du souci, chaque jour, à des milliers de Congolais à Brazzaville. Il est difficile, en effet, d'avoir un bus au moment où l'on veut dans ces quartiers. A Kiélé-Tenard, localisé à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de la capitale, s'ajoute l'inexistence de routes. Les habitants longent les rails du chemin de fer à pied pour déboucher à la gare du PK Mfilou, seul lieu où ils peuvent trouver un bus de transport en commun. Là-bas, l'unique moyen de déplacement pour renter ou sortir est la moto. Les motocyclistes longent eux aussi les rails du CFCO. D'où la difficulté qu'éprouvent les maraîchers, par exemple, à écouler leurs produits. Ils ne savent comment se sortir de cette situation qui les marginalise.

Un transport en commun à deux vitesses

A Pointe-Noire, capitale économique du pays, le prix du transport en commun privé est revenu à 150 francs CFA, depuis la révolte des chauffeurs et des usagers face à l'impuissance de l'Etat et des autorités municipales devant les bus de la Société de transport public urbain (STPU), dits ''Mal à l'aise'', qui ne respectent pas les mesures barrières en faisant le plein des passagers. Les contrôleurs de bus admettent aussi quatre passagers par siège dans les petits bus, comme avant la crise sanitaire due à la pandémie de COVID-19 . Par contre à Brazzaville, c'est le statu quo. Les chauffeurs et contrôleurs de bus sont astreints aux mesures restrictives (limitation du nombre de passagers) édictées par le Gouvernement depuis avril 2020 et font payer 250, voire plus aux passagers. Tout compte fait, c'est un système de transport en commun à deux vitesses qui s'installe au Congo.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN STATISTIQUES (PSTAT)

Bientôt la construction du complexe INS-CASP

La sixième session du comité de pilotage du Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) a eu lieu lundi 15 février 2021. Elle a été présidée par Ferdinand Sosthène Likouka, directeur de cabinet du ministre du Plan, président de ce comité, en présence de Patrick Valery Alakoua, coordonnateur du PSTAT. Les membres du comité de pilotage ont mis au point leur programme d'activités pour la période 2021-2023 notamment la pose de la première pierre pour la construction du complexe de l'Institut national de la statistique (INS) et le Centre d'application de la statistique et de la planification (CASP) qui vont bientôt démarrer et dont les travaux dureront près de 20 mois. Le budget est fixé à 4 milliards 818 millions de FCFA.

Patrick Valery Alakoua et Ferdinand Sosthène Likouka

Le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) est en pleine phase de restructuration. Le Gouvernement avait sollicité de la Banque mondiale une demande d'extension du PSTAT qui devait se clôturer en avril 2021. La COVID-19 a beaucoup impacté les résultats du projet; beaucoup d'activités n'ont pas été menées. La Banque mondiale a donné son accord de principe. Les activités inscrites en 2020 qui n'ont pas été achevées, seront reconduites en 2021: démarrage de la grande enquête 1,2,3 sur les conditions de vie des ménages, poursuite du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) avec le dénombrement, production des statistiques courantes avec l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) demandée par le partenaire au développement notamment le Fond monétaire international (FMI). Cet indice permet de mesurer l'inflation dans le pays. Il est observé dans les grandes villes comme Brazzaville et Pointe-Noire et a été étendu à d'autres villes: Dolise, Ouesso et Owando.

Les membres du comité de pilotage

Avec le budget arrêté, les membres du comité de pilotage espèrent réaliser le maximum d'activités même si les bénéficiaires auraient souhaité en avoir plus parce qu'il y a beaucoup d'activités qui n'ont pas pu être programmées.

Ferdinand Sosthène Likouka a salué l'engagement des membres du comité de pilotage et a souhaité l'extension du PSTAT au PSTAT 2. Les membres ont indiqué que le moment était propice pour la pose de la première pierre de l'érection du complexe INS-CASP. Le président du comité de pilotage a promis d'être plus rigoureux sur certains aspects comme les dépenses autres que celles relatives à l'érection du complexe qui ne passeront pas. Jusqu'à ce jour, l'INS n'a pas son propre siège. Il est locataire. En cette année, a-t-il insisté, *«si les travaux ne commencent pas c'est de notre responsabilité»*.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Quels sont les secteurs dans lesquels l'équipe des Diables Rouges A Football doit encore progresser?

Odile ESSEBO, Nianga (Niari)

PRÉVISIONS

L'activité économique devrait s'améliorer cette année

Le Comité national économique et financier (CNEF) a tenu sa session ordinaire par visio-conférence le 17 février 2021 dans les locaux de la Direction nationale de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), à Brazzaville. Les travaux ont été présidés par Ludovic Ngatsé, ministre délégué au Budget, avec la participation de Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC depuis Yaoundé, siège de la Banque. Michel Dzombala, directeur national de la BEAC, en qualité de secrétaire général du Comité national économique et financier du Congo, a été le rapporteur de la réunion.

Une vue des membres du CNEF, pendant les travaux.

Les membres du comité ont relevé que malgré toutes les mesures prises pour atténuer les répercussions de la pandémie, l'activité économique a enregistré en 2020 une forte baisse de 7,3 % contre moins 0,2 % en 2019. Cela a été en lien avec les contreperformances du secteur pétrolier (moins 8,8 %, après plus de 1,4 % en 2019) et celui non pétrolier (moins 6,1 %, contre moins 1,4 % en 2019). En revanche, au cours de cette année, la situation devrait s'améliorer avec une légère progression du PIB réel de 0,5 %. Selon les conclusions du comité, les bonnes performances sont attendues dans les activités non pétrolières (plus de 8,1 %), particulièrement dans les secteurs secondaires et tertiaires, nonobstant la poursuite de la contraction des activités pétrolières (moins 9,1 %). S'agissant des prix, le comité a noté une absence de pression inflationniste avec un taux estimé à 0,0 % en moyenne annuelle à la fin de 2020, contre 2,3 % un an auparavant, avec l'affaiblissement de la demande intérieure et des prix internationaux.

A la fin des travaux, Ludovic Ngatsé a souligné que le Congo *«a énormément souffert en 2020 du fait des effets conjugués de la crise sanitaire, économique et sociale. Il était prévu que nous serions en récession de l'ordre de 10 à 15 %, avec les mesures qui ont été mises en place sous la haute autorité du Président de la République et de son Gouvernement, nous avons limité en quelque sorte cette dégradation. Nous sortons de là avec un taux de croissance certes négatif, mais de 7,3 %, au lieu de 15 % qui avait été souhaité dans les prévisions initiales. Si on s'en sort mieux maintenant, c'est parce que le Gouvernement a pris des mesures idoines, notamment à travers la reprise de nombreux investissements, soit inaugurés soit visités. Nous avons ramené environ 300 milliards de francs Cfa à notre économie vers le club de Brazzaville, qui a relancé les activités. Le club de Brazzaville a produit un effet bénéfique immédiat sur la situation et sur ses capacités à soutenir le financement des activités économiques nationales. Les indicateurs de fin d'année, notamment en terme monétaire, aussi bien les crédits à l'économie, les créances en souffrance auprès du système bancaire, tout est en amélioration. Cela montre que nous sommes sur un bon chemin pour qu'en 2021 notre économie soit réellement en croissance pour être en mesure de créer des emplois. Pour 2021, nous prévoyons une croissance de l'ordre de 0,5 %. Nous travaillons pour qu'elle soit au-dessus de ce qui est prévu dans des statistiques de la BEAC»*.

Les membres du comité ont aussi examiné les différents modes de financement de l'économie congolaise. Le Gouvernement travaille à améliorer les recettes internes, notamment fiscales et douanières pour se passer de la baisse des recettes pétrolières. Le Gouvernement a aussi mis en place un mécanisme de soutien aux entreprises et d'autres mécanismes pour faciliter la création d'entreprise, en particulier pour toutes les nouvelles entreprises créées à partir du 1er janvier 2021, tout en respectant les procédures. Elles bénéficieront automatiquement d'une exonération totale de la fiscalité pendant deux ans.

A noter que dans le cadre du suivi du programme de Fonds élargi de crédit, le Congo avait conclu ce programme avec le FMI depuis le 11 juillet 2019, après le versement d'une première tranche. Le programme s'articulait autour de trois axes. Le premier portait sur l'assainissement budgétaire et une restructuration de la dette. Le deuxième mettait l'accent sur une mise en valeur du capital humain, notamment pour atténuer les effets de l'ajustement sur les populations pauvres. Le dernier axe était sur des repères structurels de la gouvernance et de l'offre pour promouvoir la diversification et la résilience de l'économie. Pourquoi ce programme avec le FMI peine-t-il à relancer l'économie congolaise?

Philippe BANZ

DÉPARTEMENT DU POOL

Le budget du PASD 2021 estimé à 1 milliard de FCFA

Le comité de pilotage (COPIL) du projet d'appui à la promotion des moyens de subsistance durables dans le département du Pool (PASD) s'est réuni récemment à Brazzaville. Placée sous l'égide du directeur de cabinet du haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Albert Samba, la deuxième session de ce comité a eu pour objectif de contribuer à l'atteinte des résultats escomptés du projet par l'approbation de ses documents de travail.

Une vue des membres du comité de pilotage

Le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas à l'ouverture des travaux a remercié le Japon pour le don qui s'est matérialisé par le PASD, lequel pérennise les relations bilatérales entre le Congo et le Japon. Et la Banque mondiale, pour son accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet. *«Ce comité doit être une session décisive devant nous permettre de faire un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du PASD, en vue de sa projection dans son avenir. Je vous exhorte à faire des suggestions pertinentes à travers un examen critique des documents soumis à votre appréciation»*, a-t-il souligné.

Ce comité qui a regroupé une vingtaine de participants a examiné et approuvé les plans de travail et budgets annuels 2020 et 2021 ainsi que l'état d'avancement des activités du projet. Le budget 2021 est arrêté à 1.085.263.324 FCFA. Les membres du COPIL ont aussi formulé des orientations à l'unité de gestion et esquissé des recommandations à la revue à mi-parcours.

Lancé en 2019, le PASD est un projet du Gouvernement Congolais financé par la Banque mondiale à travers le fonds japonais de développement social, au titre de don au Congo suite aux évènements malheureux que le Pool a connus, au cours de ces dernières décennies. Il est mis en œuvre dans trois districts: Goma tsé-tsé, Kinkala et Mindouli. Les communautés ciblées sont Koubola et Linzolo (Goma tsé-tsé), Yalavounga dans la commune de plein exercice de Kinkala et Yangui dans le district de Kinkala. Matensama dans la commune urbaine de Mindouli et Missafou dans le district de Mindouli.

Projet à la fois social et pilote, le PASD contribuera à la pérennisation des initiatives de relèvement communautaire et à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans ce département. A deux ans de son exécution, il se matérialise à ce jour par la disponibilité des conventions de financement au profit des groupements bénéficiaires pour la réalisation de diverses activités génératrices de revenus. Ces activités ont la vocation, non seulement de réduire la pauvreté des communautés cibles, mais aussi de créer de véritables chaînes de valeurs à impact socio-économique.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

UNION AFRICAINE

Félix Tshisekedi face à de nombreux défis

Porté à la tête de l'Union africaine (UA) pour un mandat d'un an, la désignation du Président de la RD Congo Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo suscitait des incertitudes dues à la crise politique dans la gouvernance de son pays, à cause du manque de consensus au sein de la coalition au pouvoir, désormais caduque. Le Président de la Commission de l'organisation panafricaine réélu avait averti qu'*«en cas de persistance de la crise, l'Union africaine sera appelée à intervenir en tant qu'arbitre (…). Etant lui-même une partie de la crise, il ne peut pas être juge et partie».* A la tête de l'Union, Tshisekedi fera face à des défis.

Félix Tshisekedi, l'actuel Président de l'UA

La désignation du Président de la RD Congo est l'un des sujets qui ont constitué le menu du 34ème Sommet ordinaire de l'UA tenu en visioconférence du 6 au 7 février 2021. Il a succédé à son homologue Sud-africain Cyril Ramaphosa, qui lui-même avait reçu le flambeau transmis par Paul Kagamé du Rwanda.

Désigné dans un contexte de crise du coronavirus, Félix Tshisekedi se trouve face à de nombreux défis, dont celui lié à cette pandémie qui a endeuillé le monde. Il aura aussi, comme il l'a lui-même souligné, d'autres défis majeurs à relever. Entre autres, celui de la poursuite de la mise en œuvre des réformes économiques initiées par l'Union ayant trait à son autonomie financière; l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) actée le 1er janvier 2021, etc.

Sur le dossier traitant de l'autonomisation financière ou économique de l'Union, le nouveau patron de l'UA s'inscrira certainement sur la voie de la continuité en emboîtant le pas à son prédécesseur, qui a appelé le Fonds monétaire international (FMI) à débloquer de nouvelles ressources pour corriger *«l'inégalité flagrante des mesures de relance fiscales entre les économies avancées et le reste du monde».*

Quant à la nécessité d'éradiquer le phénomène du terrorisme sur le continent, l'actuel Président de l'UA se préoccupera particulièrement de cette question qui d'après lui «constitue une vraie menace contre la paix, la sécurité et la stabilité du continent», notamment dans la région du Sahel regroupant le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Dans son ambition d'agir avec action et efficacité, il aura la charge de mettre en exergue le thème de l'UA pour cette année 2021: *«Arts, culture, patrimoine».*

Mais, pour tous ces défis et d'autres, un an de mandat paraît bien court.

Aristide Ghislain NGOUMA

INSTITUTIONS

Le Parlement de la CEMAC se penche sur le budget 2021

Il s'est ouvert le 1er février dernier à Malabo, en Guinée Equatoriale, la première session ordinaire du Parlement de la CEMAC, sous l'autorité de son président, Hilarion Etong. Le Parlement congolais était représenté par le député Fernand Sabaye, chef de la délégation congolaise, et l'un des vice-présidents du Parlement.

Cette session qui se tient par vidéoconférence prendra fin le 4 mars prochain. Elle sera consacrée à l'adoption du budget 2021 et au rapport général sur la CEMAC. Les questions liées à la pandémie du coronavirus et le problème de la vaccination dans la sous-région seront également examinés.

Dans son allocution d'ouverture, Hilarion Etong a rappelé que le Parlement de la CEMAC suit de près le déroulement du processus électoral en République centrafricaine. Il a appelé les différents belligérants à l'apaisement et à encourager le pays à sortir de la crise»

Fernand Sabaye

L'orateur a évoqué les élections régionales au Cameroun et annoncé la présidentielle en République du Congo.

Il est revenu sur l'impact négatif de la pandémie du coronavirus surtout sur la circulation des personnes et sa mutation.

A noter que le Parlement de la CEMAC se réunit deux fois dans l'année en session ordinaire. La première au mois de février (administrative) et la seconde en octobre (budgétaire). Il est aussi prévu des sessions extraordinaires. *«Au mois d'octobre, nous n'avons pas pu adopter le budget de la CEMAC. Il a été reporté au cours de cette session. Ce budget sert au financement et au fonctionnement de toute la Communauté. Nous avons beaucoup d'institutions spécialisées qui ont toutes des budgets qui doivent être votés par le Parlement de la CEMAC. C'est au cours de cette session que les lignes budgétaires vont être dégagées pour financer toutes ces institutions», a expliqué Fernand Sabaye.*

KAUD

TERRORISME

Mort de l'ambassadeur italien en RDC dans une attaque

Il s'appelait Luca Attanasio et était âgé de 43 ans. Il a perdu la vie dans l'attaque d'un convoi humanitaire du Programme alimentaire mondial (PAM) à Goma, lundi, dans le Nord-Kivu, en République Démocratique du Congo. Atteint de plusieurs balles à l'abdomen, Luca Attanasio est décédé de ses blessures à l'hôpital de la Monusco, la mission de paix de l'ONU en République Démocratique du Congo, où il avait été conduit en urgence.

Luca Attanasio aimait les enfants

Des premiers éléments diffusés par la Farnesina, le ministère italien des Affaires étrangères à Rome, on apprend que les assaillants, des hommes armés non-identifiés, s'en sont pris au convoi dans une tentative apparente de rapt. L'est de la République Démocratique du Congo, voisin du Rwanda et de l'Ouganda, est plongée dans l'effet domino de l'instabilité qui a touché le Rwanda avec le génocide de 1994. Elle a conduit à l'éparpillement au Congo de nombreux groupes armés dont certains qui cherchent à renverser les régimes des pays voisins, non seulement le Rwanda mais aussi le Burundi et l'Ouganda. D'ailleurs à Kinshasa, on n'hésite pas à attribuer à une milice hutu la paternité de l'attaque du lundi 22 février.

Dans cette attaque, un gendarme (carabinier) italien de 33 ans ainsi que le chauffeur du PAM ont été tués. A Rome, le ministre italien des Affaires étrangères Luigi Di Maio, a fait part de son émotion en présentant ses condoléances aux familles des victimes et au corps légendaire des carabiniers. *«Nous nous employons à rechercher les détails et à rapatrier rapidement les corps des victimes en Italie»*, a-t-il déclaré à la presse. Le Président Sergio Mattarella quant à lui a condamné *«une attaque barbare»* largement condamnée avec la même fermeté à travers l'Europe.

La région volcanique des Grands Lacs d'Afrique se fait une mauvaise réputation, y compris de violation de l'immunité des diplomates. En 1993 déjà, en République Démocratique du Congo, l'ambassadeur francais Philippe Bernard avait été assassiné. Le 29 décembre 2003, c'était au tour du Burundi de marquer un primat monstrueux avec l'assassinat du nonce apostolique (ambassadeur du Vatican) Mgr Michael Aidan Courtney, d'origine irlandaise à Bujumbura, en pleine mission de paix. L'Italien Luca Attanasio, est donc le troisième ambassadeur à perdre la vie sur le terrain dans cette région.

Le plus révoltant est qu'il a été, en quelque sorte, victime d'un altruisme que tout le monde s'accordait à lui reconnaitre. Il était littéralement tombé amoureux de la République Démocratique du Congo et s'était largement dépensé dans la cause des enfants marginalisés et affamés. Le convoi du PAM dans lequel il se trouvait se rendait à Rutsuru, pour porter de l'aide aux populations déplacées par la guerre et les violences au Nord-Kivu.

Albert S. MIANZOUKOUTA

SOUDAN DU SUD

Des populations souffrent de la famine

Le Gouvernement sud soudanais a déclaré pour la première fois l'état de famine dans plusieurs zones du pays, une situation que les agences humanitaires déplorent d'autant plus qu'elle est causée par l'homme, par la guerre qui ravage le pays depuis plus de trois ans.

Des familles dans la famine au Soudan du Sud

Plusieurs zones de la région d'Unité (Nord) sont désormais «classées comme étant en famine ou courant le risque d'être en famine», a déclaré le président du Bureau national des statistiques, Isaiah Chol Aruai, se fondant sur l'échelle IPC, le critère le plus utilisé pour classifier la sécurité alimentaire.

Trois organisations des Nations unies, le Fonds pour l'enfance (UNICEF), le Fonds pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), ont lundi dernier indiqué que 100 000 Sud-soudanais de la région d'Unité souffraient de famine, le niveau le plus élevé de l'échelle IPC. Environ 1 million de Sud-soudanais risquent par ailleurs la famine dans les prochains mois.

La guerre au Soudan du Sud, dans laquelle des atrocités ont été attribuées aux diverses parties au conflit, oppose principalement les troupes du président Salva Kiir, d'ethnie dinka, aux hommes de l'ancien vice-président Riek Machar, issu de l'ethnie nuer. Les Nations unies ont mis en garde contre un risque de génocide. La région pétrolière d'Unité, une région nuer d'où est originaire Riek Machar, est une des plus touchées par le conflit.

«Les effets à long terme du conflit, couplés aux prix élevés de la nourriture, à la crise économique, à une production agricole réduite et à un accès réduit aux moyens de subsistance» ont pour conséquence que 4,9 millions de Sud-soudanais (sur un total de 11 millions d'habitants) sont désormais classés dans les trois niveaux supérieurs de l'échelle IPC, selon Isaiah Chol Aruai.

Un ensemble de critères techniques sont retenus pour définir une situation de famine. Ils sont regroupés dans un *«cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire»* (IPC), qui est le critère le plus utilisé, notamment par les Nations unies. L'IPC distingue cinq phases possibles dans la situation alimentaire d'un pays, la cinquième étant celle de *«catastrophe/famine».* Quand plus de 20 % de la population d'une région est en «catastrophe», que le taux de mortalité est supérieur à deux personnes pour 10 000 par jour et qu'une malnutrition aiguë touche plus de 30 % de la population, l'état de famine est déclaré.

Selon Eugène Owusu, coordonnateur des affaires humanitaires de l'ONU pour le Soudan du Sud, *«la plus grande tragédie du rapport publié aujourd'hui, c'est que le problème a été causé par l'homme, regrettant par ailleurs que le travail des agences humanitaires soit compliqué par le conflit».*

Le représentant de la FAO au Soudan du Sud Serge Tissot a pour sa part fait savoir que *«la guerre a perturbé l'agriculture. Les gens ont perdu leur bétail, même leurs outils agricoles. Depuis des mois, les gens dépendent entièrement des plantes et des poissons qu'ils peuvent trouver».*

Alain-Patrick MASSAMBA

PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE

Maîtres Roldia Yvon Placide MALONGA & Jean D. NGOUEBO, Avocats à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP: 4607, Tel: 05.543.47.06, à Pointe-Noire;

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur.
En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de Justice, salle ordinaire desdites audiences à 10 heures.
L'adjudication aura lieu le samedi 06 mars 2021 à 10 heures.
Fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra:
En vertu de:
1°/ la grosse d'un acte notarié revêtu de la formule exécutoire d'un acte notarié portant Convention de cautionnement hypothécaire tous engagements, en date de du 10 novembre 2016, dressé par Maître Angélique DINAMONA, Immeuble d'un office sis à Pointe-Noire, au n°148bis, rue PANDZOU (Marché plateaux), Immeuble Congo Télécom, 1er étage, tél +242) 06 672 54 17/ 06 663 72 06/ 04 474 91 96, régulièrement déposé à la Division de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière en date du 23 novembre 2016 sous le n°16//0214 et constatant une convention de cautionnement hypothécaire tous engagements de 2ème rang passée le 10 novembre 2016 entre la banque Commerciale Internationale, en sigle BCI S.A et Monsieur Fidèle Harris NKOUKA, de nationalité Congolaise, né le 25 avril 1950 à Brazzaville, République du Congo, titulaire de la Carte Nationale d'Identité n°PN01082022541 délivrée le 12 décembre 2008 à Pointe-Noire, demeurant rue N'DEMBA quartier Tchimbamba Aviation (MALALA), à Pointe-Noire, convention aux termes de laquelle il a été rappelée que la BCI a consenti à la société Harris International & Associés, société à responsabilité limitée de droit congolais, en date du 20 novembre 2015, un crédit de restructuration à moyen terme d'un contrat de Cinq millions (500.000.000) de Francs CFA, remboursable en soixante (60) mois et productifs d'intérêts de 8% HT l'an, dont Monsieur Fidèle Harris NKOUKA s'est porté caution hypothécaire pour le compte de la débitrice principale susmentionnée, que le constituant et caution a affecté au profit de la BCI en Hypothèque tous engagements de deuxième rang, l'ensemble de ses droits de propriété portant sur son immeuble bâti sis au centre-ville, rue Dimbitala, entre la pharmacie Croix du sud et l'immeuble Barron MAKITA, Arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA, Centre-Ville Pointe-Noire, cadastré lot n°78, d'une superficie de deux cent sept virgule quatre-vingt-cinq mètres carrés (207,85 m²), objet du titre foncier n°480;

2°/ la grosse d'un acte notarié revêtu de la formule exécutoire portant convention de crédit avec cautionnement hypothécaire conclue entre LCB BANK, Groupe BMCE BANK, et la Société Hôtelière Royal PARK, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 1.000.000 FCFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro RCCM CG/PNR/13 B814, dont le siège est au Centre-ville, derrière la pharmacie Croix du Sud, Arrondissement I, Emery Patrice LUMUMBA, B.P :1965, sous la caution hypothécaire de Monsieur Fidèle Harris NKOUKA, en date à Pointe-Noire du 10 octobre 2014 en l'Office Notarial de Maître Angélique Esther DINAMONA KIDILOU sis 148bis, rue PANDZOU, Immeuble foyer SOTELCO, marché plateau centre-ville, BP: 4171, Tel: 00 (242) 672.54.17 / 05.563.72.06, République du Congo, acte publié à la conservation foncière de Pointe-Noire, le 13 octobre 2014, sous dépôt n°15/1079, Extrait n°1079;

Et par la suite:
1°/ d'un commandement de Maître Hervé Magloire WALEMBOT, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près la Cour d'Appel et les Tribunaux de Pointe-Noire y demeurant soussigné, en date du 30 Septembre 2020;

2°/ d'un commandement postérieur afin d'inscription sur le commandement aux fins de saisie immobilière en date du 21 juillet 2020 transcrit sur le titre de propriété en vue de continuation des poursuites de Maître Félix DIMENA, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près la Cour d'Appel et les Tribunaux de Pointe-Noire y demeurant soussigné, en date du 23 décembre 2020, enregistré et publié au Bureau de la Conservation Foncière de Pointe-Noire CENTRE, en date du 24 décembre 2020;
Et à la requête, poursuite et diligence de LCB BANK, Groupe BMCE BANK, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital de 10.000.000.000 F.CFA, immatriculée au RCCM sous le n°06B58 (ancien n°04B 779), NIU: M2005110000294157, dont le siège social est sis, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, Congo, BP: 2889, Tel: (00242) 22 281.09.78/05/06, Fax: (242) 22 281 09 77, République du Congo, site WEB: www.lcb-bank.com, représentée par son Directeur Général, en la personne de Monsieur Mohamed Essaid BENJELLOUN, demeurant et domicilié ès qualité au siège de ladite société, créancière inscrite en premier rang, subrogée dans les droits et actions de la BCI;

Ayant pour conseils Maîtres Roldia Yvon Placide MALONGA & Jean D. NGOUEBO, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel: 05.543.47.06, à Pointe-Noire;

En présence de:
La Banque Commerciale Internationale en sigle BCI, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 12.870.340.000 FCFA, immatriculée au RCCM sous le n°07-B-633, dont le siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, B.P: 147, prise en son agence centrale de Pointe-Noire, sise avenue Charles DE GAULLE, en face de la Tour Mayombe, B.P: 661, Pointe-Noire, République du Congo, poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, Monsieur André COLLET, demeurant et domicilié ès qualité au siège de ladite société, créancière de deuxième rang poursuivante;
Ayant pour conseil Maître Lionel KALINA MENGA, avocat à la Cour, demeurant en cette qualité au n°245 boulevard Charles de gaulle, Immeuble Tour Mayombe entrée B-9ème étage, Appartement A-31, Centre-ville Pointe-Noire;
- La Société Hôtelière Royal PARK, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 1.000.000 FCFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro RCCM CG/PNR/13 B814, dont le siège est au Centre-ville, derrière la pharmacie Croix du Sud, Arrondissement I, Emery Patrice LUMUMBA, B.P: 1965, poursuites et diligences de son représentant légal, Monsieur Fidèle Harris NKOUKA, débitrice saisie;
- Monsieur Fidèle Harris NKOUKA, Gérant Statutaire, de nationalité Congolaise, pour être né le 25 avril 1950 à Brazzaville, titulaire d'un permis de conduire n°16.661/PN du 21 septembre 1974, à Pointe-Noire, demeurant et domicilié à Pointe-Noire, caution hypothécaire;
Ayant pour conseil Fulbert NZALAKANDA, Avocat à la Cour, dont le cabinet est sis Avenue BITELIKA NDOMBI, route de l'aéroport Agostinho NETO, au-dessus de l'Agence Canadienne Airways, Pointe-Noire, B.P :5787, Tel: 06.660.48.73/05.553.92.11;
Il sera le samedi 6 mars 2021, à 10 heures, procédé, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire desdites audiences au Palais de Justice, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit:
La propriété immobilière bâtie en matériaux durable, sise à Pointe-Noire, au centre-ville, n°18, rue Dimbatala, entre la pharmacie Croix du sud et l'immeuble MAKITA, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, cadastrée lot n°78, parcelle n°18, d'une superficie de 207,85m², objet du titre foncier n°480, appartenant à Monsieur Harris Fidèle NKOUKA;
Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte, avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises à la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient être faites par la suite.

Mise à prix: 600.000.000 FCFA, augmentée de 12% du montant d'adjudication
Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le ministère d'Avocats ou par les enchérisseurs eux-mêmes;
Toute personne désirant enchérir, devra, pour être admise à le faire, consigner préalablement à l'ouverture des enchères, au greffe civil du Tribunal de Grande de Pointe-Noire, une somme qui lui plaira de fixer séance tenante.
Cette somme lui sera restituée dans le cas où elle ne demeurerait pas adjudicataire et dans le cas contraire, elle s'impliquera sur les frais et sur la fraction exigible du prix d'acquisition.
Conditions de vente:
- Inscription au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire;
- Vente strictement au comptant.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 18 février 2021

Maître Roldia MALONGA, Avocat inscrit

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville
B.P.: 13 865- Tél.: 06.665.65.90-05.558.52.96 - 04.450.47.96
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo).

LA SOCIETE CONGOLAISE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du vingt-six janvier deux mil vingt et un reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la plaine, folio 024/4, numéro 0568, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: LA PECHE INDUSRIELLE ET COMMERCIALE.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.

Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: La Société Congolaise de Pêche Industrielle et Commerciale S.A.R.L.

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, 29 bis rue M'Bochis, Arrondissement 3 Poto-Poto (Rép. du Congo).

Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital Social: Dix Millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.

Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur OBAMBI Séverin Patrick, demeurant au numéro 29 bis de la rue M'Bochis, Poto-Poto.

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 10 Février 2021.

Immatriculation: La Société dénommée la Société Congolaise de Pêche Industrielle et Commerciale «LASCPIC» S.A.R.L., est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro R.C.C.M.: CG-BZV-01-2021-B12-00041.

POUR AVIS,

Maître J.B. BOUBOUTOU BEMBA, Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64
République du Congo

ANNONCE LEGALE

Société «CELLO»
En sigle «S.C.»

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de F. CFA: Sept Millions (7 000 000)
Siège Social: Croisement de l'Avenue Docteur Moe POATY et la rue NGOUEDI, vers AGC, Immeuble la Martina, 1er étage, au Centre-ville
RCCM: CG/PNR/16 B 1237
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes du Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «CELLO», en sigle «S.C.», tenue en date à Pointe-Noire du 20 janvier 2021, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 09 février 2021, enregistré à Pointe-Noire à la même date, sous folio 026/2, n°287; Les associées de ladite société ont pris les résolutions suivantes:
- Modification de l'objet social;

En conséquence, l'article 2 des statuts est modifié ainsi qu'il suit:

La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Bâtiment;
- Transport & Logistique;
- Location et vente de véhicules ;
- Prestations de services.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes»;

- Transfert du siège social du 359 Avenue Charles De Gaulle, au-dessus de Supersonic, en face de Park N Shop, au Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo, au Croisement de l'Avenue Docteur Moe POATY et la rue NGOUEDI, vers AGC, Immeuble la Martina, 1er étage, au Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;

- Mise à jour des statuts.

Le dépôt légal dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n° 21 DA 58, le 11 février 2021, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 15 février 2021.

Pour mention et avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale:1093
18, Avenue Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré- coeur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

Tél.: 06.808.13.24
05.737.37.03
email: cobbr@unhcr.org

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE 02 INVITATIONS A SOUMISSIONNER ET 01 DEMANDE DE PROPOSITION POUR LA MISE EN PLACE DE CONTRATS CADRE AVEC L'UNHCR EN REPUBLIQUE DU CONGO

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) lance la publication des invitations à soumissionner ci-dessous:

- N° HCR/BZV/UAL/IAS/001/2021-gdsa «Pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison des serviettes hygiéniques pour le HCR - République du Congo»;

- N°HCR/BZV/UAL/IAS/002/2021-gdsa «Pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison de 60.000 sous-vêtements dames au HCR en République du Congo»;

- Demande de proposition N° HCR/BZV/UAL/AA0/003/2021-am pour la fourniture des services de transport routier de passagers par camions dans le cadre de la relocalisation des nouveaux arrivants dans le département de la Likouala, en République du Congo.

Les dossiers de candidatures sont à retirer gratuitement à la guérite de la Représentation du HCR à Brazzaville, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré- coeur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation, à la même adresse, au plus tard, le 19 mars 2021, à 17 heures.

Brazzaville, le 19 février 2021.

Section Approvisionnements

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boîte Postale: 126
BRAZZAVILLE

REUNION DU 17 FEVRIER 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo s'est réuni en session ordinaire par visio-conférence, le 17 février 2021, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre délégué auprès du Ministre des Finances et du Budget, chargé du Budget, avec la participation de Monsieur Abbas Mahamat TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette réunion, le Comité a d'abord pris connaissance de la situation économique monétaire et financière récente du Congo ainsi que de ses perspectives pour l'année 2021, à la lumière de l'évolution de l'environnement international et sous-régional et de l'évaluation réalisée par les services de la BEAC.

Ensuite, il a analysé l'évolution des différentes modalités de financement de l'économie congolaise, avant d'examiner le rapport sur l'exécution du budget exercice 2020 du CNEF.

Sur le plan international, le Comité a noté que la situation économique mondiale s'est dégradée au quatrième trimestre 2020, sous l'effet de la persistance de la crise sanitaire qui s'est traduite par l'apparition d'une deuxième vague de grande ampleur et de nouveaux variants de la COVID-19. Ainsi, dans son édition des Perspectives de l'économie mondiale, publiée en janvier 2021, le Fonds Monétaire International (FMI) a estimé que l'économie mondiale devrait connaître une récession en 2020, avec un taux de croissance de -3,5% contre 2,8% en 2019, puis amorcer un rebond en 2021 avec une croissance de 5.5%.

Au plan régional, les estimations réalisées par la BEAC indiquent que l'activité économique dans la CEMAC s'est repliée au cours de l'année 2020, avec un taux de croissance de -2.9%, contre 2.0% en 2019, et de croître à 3,4% en 2021.
Sur le plan national, le Comité a relevé que malgré toutes les mesures prises pour atténuer les répercussions de la pandémie, l'activité économique enregistrerait une forte baisse en 2020 de 7,3%, contre -0,2% en 2019, en lien avec les contreperformances
des secteurs pétrolier (- 8,8%, après + 1,4% en 2019) et non pétrolier (-6,1%, contre 1,4% en 2019).

En revanche, en 2021, la situation devrait s'améliorer avec une légère
progression du PIB réel de 0,5%, en rapport avec les bonnes performances attendues dans les activités non-pétrolières (+8,1%), particulièrement dans les secteurs secondaires et tertiaires, nonobstant la poursuite de la contraction des activités du secteur pétrolier (-9,1%).
Sur le front des prix, le Comité a noté une absence des pressions inflationnistes, avec un taux d'inflation estimé à 0,0% en moyenne annuelle à fin 2020, contre 2,3% un an auparavant en lien avec l'affaiblissement de la demande intérieure et des prix internationaux.
Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé les évolutions ci-après à fin décembre 2020: i) la hausse de 14,8% des crédits à l'économie en glissement annuel, ii) le repli de 11,5% des créances en souffrance, nonobstant leur niveau encore très élevé et iii) la hausse en volume et en valeur des émissions du Trésor public congolais sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC notamment sur le compartiment des Obligations du Trésor Assimilables (OTA). Il a salué les efforts du Gouvernement concernant l'apurement progressif de l'encours de la dette intérieure à travers le Club de Brazzaville, qui a produit un effet bénéfique immédiat sur la situation du système bancaire et sur ses capacités à soutenir le financement des activités économiques nationales.

Sur les réformes engagées en vue de l'amélioration des instruments de financement de l'économie nationale, le Comité a encouragé le Gouvernement à mettre en oeuvre les recommandations de l'étude menée avec l'assistance de la Banque Mondiale sur l'introduction de raffacturage et du crédit-bail au Congo.

Au terme de l'examen du rapport mis à sa disposition, le Comité a pris acte de l'exécution du budget 2020 du CNEF.
Enfin, le Comité a pris connaissance des comptes rendus des différentes réformes en cours dans le secteur financier initiées par le CNEF et des décisions prises par les différentes instances de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC./-

Fait à Brazzaville, le 17 février 2021.

Pour le Président du CNEF

Ludovic NGATSE

LETTRE PASTORALE DE MGR ANATOLE MILANDOU, ARCHEVEQUE DE BRAZZAVILLE

«Chrétien de Brazzaville, vis enfin ton baptême!»

Dans sa 38e année de son épiscopat, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a adressé une lettre pastorale aux prêtres, religieux et religieuses, aux membres des conseils paroissiaux et à tous les fidèles laïcs de l'archidiocèse. Elle est intitulée: *«Chrétien de Brazzaville, vis enfin ton baptême!»*. *«Chers frères et sœurs, au moment où je m'apprête à confier cette barque de notre Eglise à mon successeur désigné, Mgr Bienvenu Manamika-Bafouakouahou, je voudrais revenir sur ce qui fait le fondement de notre vie chrétienne et de ma charge d'Evêque: le baptême. Souvenez-vous: ces dernières années de mon ministère au milieu de vous, je n'ai cessé de vous inviter à nous pencher sur le sens de notre baptême commun et sur ses implications dans notre vie de tous les jours»*, affirme-t-il. Ci-dessous l'intégralité de cette lettre pastorale.

Aux prêtres,
Aux religieux et religieuses,
Aux membres des Conseils paroissiaux,
À tous les fidèles du diocèse,

INTRODUCTION

1. *«Chantez au Seigneur un chant nouveau, car il a fait des merveilles»* (cf. Ps 96). C'est par ce chant du psalmiste, chant de joie et d'action de grâce, que j'élève mon âme au Seigneur Dieu de tendresse et d'amour, en ces jours qui sont mes derniers à la tête de l'Archidiocèse de Brazzaville. Voici bientôt deux décennies, en effet, que, sans aucun mérite de ma part, le Seigneur, par la voix du Saint Pape Jean-Paul II, m'établissait Pasteur de son Eglise qui est à Brazzaville. Deux décennies durant lesquelles, je suis resté au milieu d'elle, partageant ses joies et ses espoirs, ses tristesses et ses angoisses.

2. Oui, il n'y a rien de votre vie humaine, chers frères et sœurs, qui n'ait trouvé écho dans mon cœur de Pasteur, qui n'ait suscité un engagement de ma part. Mais par-dessus tout j'ai prié pour vous et avec vous, pour vous affermir et vous conduire sur les sentiers de la sainteté à laquelle Dieu, par le baptême, nous a tous appelés. Voilà pourquoi, je veux commencer cette Lettre Pastorale qui est ma toute dernière, par vous dire et vous redire, toute ma joie d'avoir été à votre service, au service de Dieu et de son peuple que vous êtes. Et j'ose croire qu'en dépit des nombreuses vicissitudes que nous avons connues, j'ai conduit la barque de notre Eglise à bon port. Je dis Merci au Seigneur pour cela, mais je vous dis aussi MERCI à vous, Peuple de Dieu. Merci à tous ceux et à toutes celles qui ont cheminé avec moi et m'ont soutenu dans cette délicate mission de la charge épiscopale, charge de gouvernement, de sanctification et d'enseignement, charge d'édification du royaume de Dieu en terre congolaise en général et brazzavilloise en particulier. Puisse le Seigneur Dieu, Maitre de l'histoire, nous bénir tous et nous garder dans sa bonté.

3. Chers frères et sœurs, au moment où je m'apprête à confier cette barque de notre Eglise à mon successeur désigné, Mgr Bienvenu Manamika-Bafouakouahou, je voudrais revenir sur ce qui fait le fondement de notre vie chrétienne et de ma charge d'Evêque: le baptême. Souvenez-vous: ces dernières années de mon ministère au milieu de vous, je n'ai cessé de vous inviter à nous pencher sur le sens de notre baptême commun et sur ses implications dans notre vie de tous les jours. Je l'ai fait au regard de notre vie sociétale et ecclésiale en perte de vitesse. Je l'ai fait parce qu'il m'est apparu de plus en plus clairement que nous ne communions plus assez à cette source de notre foi et de notre existence d'enfants de Dieu. Car le baptême, faut-il le rappeler, détermine non seulement le fondement de la vie chrétienne, mais indique aussi le contenu de ce que nous avons à être: *«Sel de la terre et lumière du monde»* (Cf. Mt 5, 13-16).

4. Le baptême est, en effet, le sacrement de la naissance à la vie chrétienne: marqué du signe de la Croix, plongé dans l'eau, le baptisé naît à une vie nouvelle. A sa sortie des eaux baptismales, le chrétien s'applique, avec la force du Saint-Esprit, à vivre selon Dieu, c'est-à-dire, à mener une vie parfumée des vertus et des valeurs du Christ. Mais comment expliquer que notre pays qui ne compte qu'un peu plus de quatre millions d'habitants, majoritairement chrétiens, peine à se mettre debout? Comment expliquer la recrudescence de la violence, de la corruption, du syncrétisme, du tribalisme, de la haine dans ce pays, dans cette ville de Brazzaville, où les Chrétiens prient de plus en plus? Quel Dieu prions-nous? La question qui nous a accompagnés ces dernières années reste donc d'actualité: Chrétien de Brazzaville, chrétien du Congo, qu'as-tu fait de ton baptême?

La Nation Congolaise et ses Problèmes

5. Voilà pourquoi, avant de quitter ma charge de pasteur à la tête de notre Archidiocèse de Brazzaville, je tiens à exercer une dernière fois mon devoir d'enseignement à ton endroit, bien-aimé Peuple de Dieu. Car si je connais et je porte dans mon âme et dans mon cœur tes stigmates comme celles du peuple Congolais tout entier, si je suis témoin de tes souffrances et de tes angoisses, je suis également témoin de ton désir profond et légitime d'une vie sociale épanouie, d'un bonheur mérité et partagé par tous, dans la paix et la fraternité, dans l'unité et la concorde grâce au travail source légitime de progrès.

6. Hélas, l'histoire de notre pays ne semble pas vouloir te donner de répit pour réaliser ce programme de bonheur. Telle une mer en furie, la Nation Congolaise a presque toujours été agitée par des vagues de malheur: guerres civiles, chômage des jeunes, misère des retraités, dégradation continue des systèmes scolaire et sanitaire, taux de mortalité infantile, maternelle et sénile, déliquescence morale et tant d'autres maux.

7. C'est ainsi qu'en dépit de la paix civile incontestable que connaît notre pays depuis quelques décennies, la longue nuit dont parle notre hymne national, tarde à s'achever. Le *«grand bonheur»* auquel nous aspirons depuis l'indépendance de notre pays peine à surgir, parce que les Congolais de toutes origines continuent de pleurer et de souffrir le supplice et le calvaire; supplice et calvaire qui ont plusieurs causes ou origines.

La violence

8. La violence est massive dans notre mémoire collective. Plusieurs conflits larvés ou ouverts, armés ou non, n'ont cessé de secouer notre pays: 1959, 1986, 1993, 1997, 1998-1999-2000, 2016, pour ne

Mgr Anatole Milandou...

citer que ceux-là. Tous ces déchirements entre frères et sœurs d'une même nation ont occasionné de nombreuses blessures, provoqué des pertes incommensurables en vies humaines et en biens matériels. Je peux dire que jusqu'à ce jour, la Nation congolaise ne s'est pas encore relevée des cendres de ces nombreux feux qui l'ont dévorée et qui continuent de brouiller l'horizon de son avenir. D'aucuns semblent reconnaître au Congo, note pays, une prédilection à l'instabilité, à la haine entre fils et filles d'un même pays, à la fatalité du perpétuel recommencement des mêmes fautes et des mêmes erreurs.

9. Et pourtant, quitter ces chemins de malheur demeure un projet possible pour les Congolais. C'est ma conviction la plus profonde. C'est le désir le plus ardent de notre Dieu, qui ne veut pour le peuple congolais qu'une seule chose: la paix! *«J'écoute que dira le Seigneur. Ce qu'il dit c'est la paix pour son peuple et ses fidèles.»* (Cf. Ps 84). Oui, un Congo pacifié et uni est possible. C'était d'ailleurs le désir des pères fondateurs de notre nation, merveilleusement exprimé dans notre hymne national: *«Chantons tous avec ivresse le chant de la liberté.»* Mais l'accomplissement d'un tel projet ne saurait advenir comme par enchantement. Il doit être voulu par tous. Ce qui suppose que nous y travaillions, en apprenant patiemment à nous défaire de la haine et de la jalousie, du mensonge et de l'égoïsme, de la corruption et de l'impunité.

10. Les Saintes Ecritures, qui contiennent de nombreux récits rapportant la violence humaine, nous enseignent surtout comment la vaincre par le dialogue, le pardon, la réconciliation et la douceur (Cf. Les Béatitudes in Mt 5,1-12). Ce n'est pas un hasard si le premier chant du psautier déclare: *«Le Seigneur bénit le chemin des justes, mais celui des méchants et des violents il l'efface et le condamne à la perdition»* (Cf. Ps.1). Que de seigneurs de guerre n'avons-nous pas connus dans ce pays mais qui ont été eux-mêmes engloutis par la terre! Bannissons donc la violence du milieu de nous et vivons dans la paix!

L'abandon de la Jeunesse Congolaise à elle-même

11. Notre jeunesse est aujourd'hui abandonnée à elle-même. Mais s'il est ainsi, c'est bien parce que la jeunesse n'est plus au centre de nos préoccupations ni de nos efforts, en tant que société et en tant que nation. On peut le dire: ceux de nos enfants et jeunes qui réussissent encore de nos jours le doivent de plus aux sacrifices de leurs parents, de leurs amis plus qu'à la nation.

12. Et pourtant les Saintes Ecritures nous invitent instamment à porter un regard bienveillant sur cette couche sensible de la société que constituent les enfants et les jeunes. Dans les Evangiles, il nous est rapporté que Jésus se fâcha contre ses disciples qui tentaient de repousser des enfants qu'on lui présentait. Voici ce que Jésus déclara au sujet de cette couche sociale qu'il donna même en modèle aux adultes: *«Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas, car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume des Cieux. En vérité, je vous le dis: quiconque n'accueille pas le Royaume de Dieu en petit enfant, n'y entrera pas»* (Cf. Mt 19,13-15 // Mc 10, 13-16 // Lc 18, 15-17). Après avoir dit cela, il embrassait les enfants et les bénissait en leur imposant les mains.

13. Déjà dans l'Ancien Testament, les enfants étaient présentés comme signe de bénédiction et de richesse. Voici ce que déclare le Psaume 127,3-4 à ce sujet: *«C'est l'héritage de Yahvé que d'avoir des fils; une récompense, le fruit des entrailles; comme des flèches entre les mains du héros, ainsi les fils de la jeunesse»*. Ce regard positif de la Parole de Dieu sur nos enfants et nos jeunes ne devrait-il pas être aussi le nôtre, pour induire en nous des comportements nouveaux ? Le Pape François nous donnait un bel exemple de cette conversion du regard lors de son Audience du 30 janvier 2019: *«Les jeunes ne sont pas le «demain»*; non, ils sont l'*«aujourd'hui»* pour le *«demain»*. Ils ne sont pas le *«en attendant» mais ils sont l'aujourd'hui, le maintenant, de l'Église et du monde. Et j'ai fait appel à la responsabilité des adultes pour que ne manquent pas aux nouvelles générations l'instruction, le travail, la communauté et la famille. Et ceci est la clé dans le monde en ce moment, parce que ces choses manquent: l'instruction, c'est-à-dire l'éducation. Le travail: combien de jeunes en sont privés. La communauté: qu'ils se sentent accueillis en famille et dans la société.»*

14. Hélas, ce regard bienveillant des Ecritures et du Pape François sur la jeunesse est aujourd'hui, de façon presque généralisée, très loin de prendre assise en terre congolaise. Sans vouloir être un Amos des temps présents, mon regard de Pasteur cheminant aux côtés du troupeau à moi confié par le Seigneur, et donc connaissant bien le rythme de ses pas, je ne peux pas ne pas voir et revoir tous ces jeunes désorientés, désœuvrés, déscolarisés, exposés au gain facile et donc à la tentation de la violence, la violence des milices, la violence des bébés noirs, la violence à l'école, la violence dans les familles et j'en passe. Certains ont même été amenés par leurs ainés à se salir les mains du sang de leurs compatriotes, voire de leurs parents. C'est un grand chagrin, un vrai désastre.

15. Dans cette même perspective, comment ne pas évoquer avec toute la douleur de mon cœur, le comportement indécent des jeunes dans de nombreuses familles congolaises, lors des crises comme la maladie, la mort, les obsèques, le partage d'héritage, etc.? Les persécutions et les chasses aux sorciers, les règlements de compte et expropriations, la dureté et la vulgarité du langage, les danses funèbres, voire funestes, les chants obscènes durant les veillées, sans oublier la consommation abusive de drogues et d'alcools forts, parfois frelatés, pour ne citer que ces quelques exemples de *«dérapages»* à la mode chez nos jeunes. Tout cela se passe, de surcroît, dans l'agitation la plus totale, dans le tumulte et la frénésie. De sorte que dans tous les évènements malheureux, et même heureux, de notre société, il n'y a guère plus de place au recueillement, à la méditation, à la réflexion, à la pondération. Et n'allez surtout pas vous attendre à ce que les jeunes viennent, lors des deuils, consoler celle ou celui qui est éprouvé. Non, ils viennent pour faire la casse ou tout au moins pour faire la loi, leur loi!

16. Mgr Batantu, mon prédécesseur, dont nous venons de clôturer le jubilé marquant les 15 ans de sa disparition, fonda les Scholas Populaires dans le but, entre autres, de christianiser l'animation des veillées déjà bien païennes en son temps. Il n'avait pas si mal pensé en interdisant l'usage des tam-tams aussi longtemps que l'inhumation n'a pas encore eu lieu. Hélas, aujourd'hui, ses recommandations, tout comme d'ailleurs les avancées significatives obtenues grâce à sa fécondité artistique et au travail évangélisateur des Scholas Populaires, ont été oubliées, rangées dans les tiroirs de l'indésirable, de l'anachronique.

17. Aujourd'hui, les veillées, surtout *«la dernière»*, sont devenues de véritables orgies, oui des parties de danses arrosées de boissons, de chanvre et autres sornettes du genre. J'appelle nos jeunes à un sursaut: à revenir aux pratiques du deuil qui inspiraient le respect et la dignité pour nos défunts, mais aussi pour les vivants qui restent. Pour ceux qui ne le savent pas: nos pratiques d'aujourd'hui ne sont pas en conformité ni avec la foi dans l'au-delà héritée de nos ancêtres ni avec notre foi chrétienne. Ces pratiques indécentes n'ont donc aucun fondement: pas dans notre culture bantu, pas dans la foi au Christ non plus. Elles n'ont dès lors qu'un seul mérite: celui de faire du Congolais moderne un être biscornu, sans valeurs, sans respect ni pour les vivants ni pour les morts. D'ailleurs, de la même manière que nous pillons les vivants, de la même manière nous vandalisons les tombes des trépassés, quand nous ne faisons pas disparaitre des cimetières entiers dans les matitis (herbes) ou sous nos maisons! Qu'avons-nous donc fait de l'invitation du Saint-Père à pratiquer la septième œuvre de miséricorde qui demande d'ensevelir les morts avec dignité? *«Mon fils, répands tes larmes pour un mort, pousse des lamentations pour montrer ton chagrin, puis enterre le cadavre selon le cérémonial et ne manque pas d'honorer sa tombe»*. (Cf. Si 38, 16)

Des adultes de plus en plus incapables d'assumer leur responsabilité

18. À vrai dire, l'attention que nous portons aux enfants et aux jeunes est tributaire du degré de notre conscience d'adultes ayant une grande responsabilité vis-à-vis des plus jeunes. D'ailleurs l'éducation n'atteint son but que là où elle permet aux ainés de transmettre des valeurs aux cadets, afin qu'ils soient en mesure de leur succéder. Mais quelles sont-elles nos valeurs que nous voulons léguer à la postérité? Est-ce le vol et la corruption? Est-ce la légèreté des mœurs ou le vagabondage sexuel, qui fait qu'aujourd'hui chez nous les pères vont avec les enfants, voire les petits-enfants? Eduquer ce n'est pas seulement transmettre des connaissances intellectuelles, mais former l'homme dans toutes ses facettes, pour en faire, selon l'expression de St Irénée de Lyon, un *«être debout»*. J'en appelle donc aux adultes et aux ainés dans la société, dans la connaissance et dans la foi, et tout particulièrement aux responsables politiques qui président aux destinées de notre peuple. Levez-vous pour sauver la jeunesse congolaise, pour l'aider à puiser en elle-même l'énergie d'une fécondité nouvelle qui enfantera un Congo nouveau, celui que nous appelons de tous nos vœux.

Le veuvage

19. Après les enfants et les jeunes, c'est vers les veufs et les veuves que se tourne à présent mon regard de Pasteur. Ces temps derniers, nous assistons littéralement au calvaire de ceux et celles qui ont perdu leur conjoint. Plus particulièrement, c'est la situation de la veuve qui me préoccupe au plus haut point. Elle ne s'est guère améliorée, elle a même empiré, en dépit de nombreuses prises de positions de vos pasteurs, depuis Mgr Théophile Mbemba (Cf. Lettre pastorale sur les conditions de la veuve du 27 février 1971) jusqu'à moi-même.

20. Souvent, la détresse de l'épouse commence avec la maladie du conjoint. Lorsque, par exemple, le mari vient à décéder, la veuve pourtant restée longtemps à son chevet, est sommée par la famille du mari défunt de quitter les lieux. On va jusqu'à confisquer les clés de la maison où elle vit, afin qu'elle n'y ait plus accès, et partant ne jouisse plus des biens qu'elle et son mari ont pourtant acquis ensemble. Durant les veillées, la veuve est soumise à des propos blessants, malveillants, voire à des sévices ou à des violences verbales ou corporelles, comme si on voulait lui faire *«payer»* le bonheur qu'elle a construit avec son mari et dont elle était en droit de jouir avec lui.

21. Mais c'est surtout au sujet des obsèques que nous assistons aux pratiques les plus abjectes, les plus curieuses aussi. Aujourd'hui, en effet, c'est à la veuve déjà bien souffrante, qu'il est fait obligation d'enterrer son mari. Une forte somme lui est alors exigée pour les obsèques du De Cujus, une somme qui souvent est bien au-delà de ses possibilités financières. La situation de la veuve qui voudrait enterrer dignement son mari est encore plus dramatique. De moins en moins on lui concède le droit de se rendre au cimetière, prendre congé de celui qu'elle a aimé et à qui elle s'était liée pour le meilleur et pour le pire. Des veuves se tournent de plus en plus vers moi, pour me demander l'autorisation d'aller au cimetière et de participer à l'enterrement de leur mari, comme si cela était un péché. Quelle aberration!

22. Curieusement, lorsqu'un veuf veut assumer sa responsabilité d'époux, par exemple en organisant les obsèques de sa femme décédée, c'est encore la famille de la défunte qui s'y oppose, préférant qu'il lui remette une somme d'argent faramineuse, comme pour le punir de l'avoir eue pour épouse! Il n'est d'ailleurs pas rare qu'on exige d'un veuf une dot post mortem exorbitante! Quel paganisme! Quel mercantilisme! D'où vient donc cette mentalité rétrograde et diabolique qui a pris possession de toi, peuple Congolais? Où donc es-tu allé chercher cette honteuse culture? Dans la tradition? Mais quelle tradition? Je tiens à dire avec fermeté que l'Eglise, pour sa part, n'a jamais interdit à un époux ou à une épouse de se rendre au cimetière pour l'inhumation de son conjoint ou de sa conjointe.

(A suivre)

Donnée à Brazzaville, le 21 février 2021, 1er dimanche de Carême, la 38e année de mon Episcopat.

Monseigneur Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

FÊTE PATRONALE CHEZ LES SŒURS SALÉSIENNES DE DON BOSCO DE MAKANA

«Former de bons chrétiens et d'honnêtes citoyens»

Les Sœurs salésiennes de Don Bosco de la cité Don Bosco de Makana ont commémoré, dimanche 31 janvier 2021, la fête patronale de Don Bosco au cours d'une messe présidée dans leur chapelle par l'abbé Ander Keti Keti, vicaire de la paroisse Notre-Dame des Apôtres de Sangolo et aumônier diocésain adjoint des boscovites. Elle a été concélébrée par l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). Animée par la chorale Tondeno Nzambi, de la communauté paroissiale Saint Nicolas de Makana sous la juridiction de la paroisse Saint Benoît de Nganga-Lingolo, la messe a connu la participation du chef du village, des religieuses salésiennes Don Bosco et des chrétiens venus de Makana et d'ailleurs.

L'abbé Ander Keti Keti (à dr) et l'abbé Armand Brice Ibombo

Au début de la messe, sœur Giusy Becchero, supérieure de la communauté salésienne de Don Bosco et coryphée du jour, a fait savoir: *«C'est une grande joie pour les Sœurs Salésiennes de Don Bosco d'être ici parmi vous à Makana pour célébrer pour la première fois dans cette chapelle, l'eucharistie qui est l'action de grâce par excellence. C'est surtout une grande joie pour prier et se souvenir de notre fondateur Saint Jean Bosco, père, maître et ami des jeunes».*
Dans son homélie, l'abbé Ander Keti Keti après avoir dépeint le climat peu rassurant et teinté d'insécurité qui prévaut en ville, a souligné: *«A Brazzaville, des jeunes se promènent avec des couteaux pour chercher qui agresser. Le visage de Don Bosco, son exemple, doivent continuer à nous inspirer et à nous aider pour traiter ce tissu social qui se déchire.» «Oui que la douceur et la charité de Saint François de Sales me guident toujours»* disait Don Bosco. A nous de dire: *«Que la joie qui animait Don Bosco, que sa douceur nous aident à nous tourner vers les jeunes qui ont besoin de nous. Don Bosco n'a pas hésité à donner courage et espérance. C'est d'ailleurs son credo: «Former de bons chrétiens et d'honnêtes citoyens»* a déclaré le prédicateur.
Vers la fin de la messe, la supérieure de la communauté salésienne de Don Bosco a remercié les deux prêtres et tout le peuple de Dieu ayant participé à cette messe et les a rassurés de leurs ferventes prières afin de construire une communauté chrétienne toujours plus rayonnante.

«Cité Don Bosco» de Makana, maison d'accueil pour les groupes

La maison d'accueil *«Don Bosco»* offre hospitalité et accompagnement aux groupes qui souhaitent vivre des moments de spiritualité et de rencontre ou ont l'intention de connaître le profil spirituel et humain de Saint Jean Bosco et de Sainte Marie Dominique Mazzarello. La proposition s'adresse aux groupes d'enfants, de jeunes, d'adolescents, de catéchistes, de familles, de mouvements d'adultes, de paroisses, de religieux...
Pour tout renseignement: contacter, Tél: 05.660.58.72; 06.648.01.14; 06.420.75.53 WhatsApp: 0039.333.699.97.52

Gislain Wilfrid BOUMBA

ARCHICONFRERIE DU SAINT ESPRIT (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Ouverture de la triple neuvaine annuelle

L'église Saint Pierre Claver de Bacongo a abrité la messe d'ouverture de la triple neuvaine annuelle de l'archiconfrérie du Saint-Esprit. C'était lundi 1er février 2021, au cours d'une célébration eucharistique présidée par le père Elie Mvogo, spiritain, aumônier diocésain adjoint de l'archiconfrérie du Saint-Esprit et concélébrée par le père Girès Younga, vicaire de la paroisse Saint Pierre Claver et aumônier paroissial de l'archiconfrérie du Saint-Esprit.

Les pères Elie Mvogo et Girès Younga

Dans une animation liturgique de l'archiconfrérie du Saint-Esprit de la paroisse d'accueil, la messe a connu la participation des membres du bureau national de l'archiconfrérie du Saint-Esprit et des archiconfréries du Saint-Esprit des différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville sous la houlette des membres du bureau diocésain conduits par Joachim Bitsindou, président diocésain de mouvement d'apostolat à l'honneur. Dans son homélie, le père Elie Mvogo a souligné les impératifs du chrétien contemporain: *«Savoir témoigner des bienfaits du Seigneur dans nos vies afin d'attirer à Dieu les amis. L'Eglise de nos jours a plus besoin des témoins. Ceux qui portent haut la vie de foi de l'Eglise par leur manière de faire, de se comporter avec les autres, dans les groupes, en famille, dans nos lieux de service.»*
Vers la fin de la messe, après les annonces diocésaines lues par la secrétaire diocésaine, Joachim Bitsindou a demandé aux membres de l'archiconfrérie du Saint Esprit d'être fermement debout dans la prière, il leur a demandé de: *«supplier le Seigneur pour que cette pandémie dévastatrice qui est le Coronavirus ne puisse pas détruire l'humanité pour laquelle il a versé son sang»*; et ensuite au regard de ce qui pointe à l'horizon au Congo, il a rappelé le caractère primordial que revêt le mois de février qui *«est comme prélude aux échéances électorales du mois de mars.»*
Puis l'aumônier paroissial a remercié l'archiconfrérie du Saint-Esprit d'avoir choisi cette paroisse pour célébrer cet événement d'envergure diocésaine. S'exprimant en dernier, le célébrant principal a fait savoir que par obéissance à l'Eglise il a été appelé à accompagner les jeunes en formation afin de leur permettre da faire éclore et de faire murir leur vocation sacerdotale, tout en rassurant les membres de l'archiconfrérie du Saint Esprit qu'il continue de compter sur leurs ferventes prières, afin de devenir et demeurer le pasteur selon le cœur de Dieu.
La messe de clôture de la triple neuvaine de l'Archiconfrérie du Saint Esprit aura lieu le samedi 27 février 2021, en l'église Sainte Rita de Moukondo, dans l'archidiocèse de Brazzaville.

Gislain Wilfrid BOUMBA

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

L'abbé Jessy Gublin Biyoudi s'en est allé vers le Père

Dans une circulaire datée du 22 février 2021 et adressée aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce le décès de l'abbé Jessy Gublin Biyoudi, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville. Ci-après l'intégralité de la circulaire.
«Chers Prêtres, chers frères et sœurs. Nous avons appris avec consternation le décès de l'Abbé Jessy Gublin BIYOUDI, décès survenu à Paris, (France) ce samedi 20 février 2021, suite à une longue maladie.
En attendant le rapatriement de son corps, j'invite les chrétiens de toutes les paroisses à prier pour le repos de son âme.»

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE L'ABBÉ JESSY GUBLIN BIYOUDI

Dans une circulaire datée du 23 février 2021 et adressée aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce le programme des obsèques de l'abbé Jessy Gublin Biyoudi.
«Suite au décès de l'Abbé Jessy Gublin Biyoudi, survenu à Paris (France), le samedi 20 février 2021, je viens par la présente lettre circulaire, vous informer que la dépouille mortelle arrivera à Brazzaville, le dimanche 28 février 2021, à 17h, par Air France. Les obsèques auront lieu le lundi 1er mars 2021, à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, et la veillée diocésaine selon le programme ci-dessous, se déroulera dans les paroisses où l'Abbé Jessy avait accompli son ministère presbytéral:

Samedi 27 février 2021
15h 00: veillée + messe à Saint Augustin de la Tsiémé, Notre Dame du Rosaire de Bacongo, Basilique Sainte Anne du Congo et Saint Louis Marie Grignon de Montfort

Dimanche 28 février 2021
17h 30: accueil de la dépouille mortelle à l'aéroport de Maya Maya

Lundi 1er mars 2021
9h 00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h 00: recueillement dans la cathédrale Sacré-Cœur
11h 00: office des défunts en la cathédrale Sacré-Cœur
12h 00: messe des funérailles
14h 00: inhumation au cimetière de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Continuons à porter l'âme de l'abbé Jessy Gublin Biyoudi dans nos ferventes prières et que la Vierge Marie nous soutienne dans cette douloureuse épreuve.

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

DEUXIEME DIMANCHE DE CAREME

«Celui-ci est mon Fils bien-aimé! Écoutez-le!»

Textes: *Gn 22, 1.2.9-13.15-18; Ps 115 (116b); Rm 8, 31b-34. Mc 9, 2-10*

Chers Frères et Sœurs,
La liturgie de la Parole de ce deuxième dimanche de Carême de l'année liturgique B nous présente des personnages bibliques d'une importance capitale dans l'économie du salut, à savoir Abraham, Elie et Moïse, qui trouveront leur apogée dans la révélation définitive apportée par Jésus-Christ.
Dans la première lecture, de ce dimanche, nous voyons Abraham qui reçoit un message sacrificiel du Seigneur: *«Prends ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac, va au pays de Moriah, et là tu l'offriras en holocauste sur la montagne que je t'indiquerai»*. Le message est clair: Abraham doit offrir en sacrifice-holocauste son fils Isaac. Sans tergiverser, Abraham se met en route pour exécuter la volonté de Dieu. Mais, au moment de passer à l'acte, Dieu, par son ange, lui dit: *«Ne porte pas la main sur le garçon! Ne lui fais aucun mal! Je sais maintenant que tu crains Dieu: tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique»*.
L'enjeu de ce message sacrificiel du Seigneur était, à n'en point douter, vérifier le degré de crainte qu'Abraham éprouvait pour son Dieu. Probablement, Abraham s'était interrogé sur la véracité de ce message en se demandant: *«comment Dieu peut-il m'exiger de tuer mon fils que lui-même a établi mon héritier pour multiplier ma descendance comme le sable au rivage de la mer?»* Cela parait absurde au regard de l'histoire d'Abraham. Mais, par obéissance filiale à son Dieu, Abraham n'a pas refusé d'accomplir ad litteram la volonté du Seigneur. C'est ainsi que, pour n'avoir pas refusé son fils unique, par obéissance, crainte et écoute filiale, Dieu comble Abraham de bénédictions: *«toutes les nations de la terre s'adresseront l'une à l'autre la bénédiction par le nom de ta descendance»*.
La conclusion morale qui se dégage de ce récit du sacrifice d'Isaac est que Dieu condamne tous les sacrifices humains. Dans un monde où pour postuler à un poste ou une responsabilité quelconque, certaines loges et rituels de sorcellerie recommandent des sacrifices humains en buvant du sang de l'homme, il y a lieu de méditer davantage ce récit de Genèse 22. Oui, Dieu condamne tous les sacrifices humains parce qu'*«Il en coûte au Seigneur de voir mourir les siens»* comme le chante le Psalmiste. Dès lors, nous devons marcher en présence du Seigneur sur la terre des vivants.
En revanche, le récit du sacrifice d'Isaac préfigure le sacrifice oblatif de Notre Seigneur Jésus-Christ. En effet, dans la page d'évangile de ce dimanche, Jésus prend avec lui Pierre, Jacques et Jean. Il les emmène sur une haute montagne et il fut transfiguré devant eux. Elie et Moïse leur apparurent et ils s'entretenaient avec Jésus. Les vêtements de Jésus devinrent resplendissants d'une blancheur inégalable. Mais de quoi s'entretenaient-ils? La Préface de ce deuxième dimanche de Carême nous répond en ces termes: *«Après avoir prédit sa mort à ses disciples, il les mena sur la montagne sainte; en présence de Moïse et du prophète Elie, il leur a manifesté sa splendeur: Il nous révélait ainsi que sa passion le conduirait à la gloire de la résurrection»*.
La transfiguration du Seigneur est donc une compréhension éloquente de la passion à la résurrection bienheureuse, de la souffrance à la joie de l'illumination par et avec Dieu. Or, nous savons que la passion de Jésus culmine dans son sacrifice sur la croix. Sur la croix, Jésus s'est fait à lui seul l'autel, le prêtre et la victime en acceptant de mourir en rançon pour la multitude. Et Jésus le fait en pleine conscience et totale obéissance à la volonté de son Père car il fallait qu'un seul meure pour le peuple afin de rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés (Cf. Jn 11, 50-52). Ainsi, tous les sacrifices de l'ancienne Alliance parviennent à leur achèvement (Cf. Préface du Temps Pascal, n°5). C'est pourquoi, à la théophanie de la transfiguration, Dieu recommande: *«Celui-ci est mon Fils bien-aimé: écoutez-le»*. Nous devons écouter Jésus parce que lui-même a écouté son Père en donnant son adhésion totale à sa volonté.
Avec Saint Paul, dans la deuxième lecture de ce dimanche, on peut s'interroger: *«Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Il n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré pour nous tous: comment pourrait-il, avec lui, ne pas nous donner tout?»* Evidement, c'est en obéissant au Seigneur que Dieu se donne tout à nous, qu'il nous comble de toutes bénédictions dans le Christ Jésus.
Pour nous Chrétiens Congolais, comme l'a écrit récemment Mgr Anatole Milandou, dans sa Lettre Pastorale, Chrétien de Brazzaville, vis enfin ton baptême, au numéro 33: *«La force de la transfiguration qui émane du Christ Ressuscité doit illuminer de nouveau, oui irradier toute la vie du croyant congolais»*. Que cela soit notre aspiration la plus profonde.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUAMOU
Paroisse Saint Augustin de La Tsiémé

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Republication : Avis de Recrutement (02) Superviseurs Formateurs.trices Programme AFD/DUE (H/F)

Dans le cadre du projet Renforcement des capacités de Riposte aux Epidémies en contexte COVID-19 dans 6 départements du Congo Brazzaville, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et la Délégation de l'Union Européenne (DUE) la Croix-Rouge française (CRF) recrute Deux Superviseurs-Formateurs.trices qui seront chargés.es d'organiser les sessions de formation des agents de santé des volontaires de la Croix-Rouge congolaise, de s'assurer de la qualité de la mise en place des activités de prévention et contrôle de l'infection (PCI) dans les formations sanitaires et d'assurer un suivi des activités menées par les volontaires et les agents de santé dans la communauté notamment sur la surveillance épidémiologique à base communautaire (SEBAC) ainsi que la Communication des Risques et l'Engagement Communautaire (CREC).

Supervision hiérarchique:	**Délégué Santé**
Statu:	**Salarié à temps plein**
Durée du contrat:	**Contrat à durée déterminée (4 mois)**
Lieu de travail:	**BRAZZAVILLE et OUESSO**
Horaire de travail:	**Du lundi à vendredi: 8h00 à 16h30, les samedi selon besoin**

A- Tâches spécifiques rattachées aux responsabilités principales:

I. Appui aux districts sanitaires sur la mise en place de la SEBAC et de la CREC
• Sous la supervision du délégué santé, participe à l'identification des volontaires/relais communautaires qui travailleront sur la SEBAC et la CREC
• Réalise des missions hebdomadaires de suivi dans les sites (villages, villes, formations sanitaires…) où les volontaires/relais communautaires assurent les visites à domicile pour la recherche active des cas
• S'assure de la bonne utilisation des équipements et matériels (téléphone, mégaphone, etc.) mis à la disposition des volontaires/relais communautaires
• Recouper mensuellement toutes les données/informations rapportées par les volontaires/Relais communautaires et les transmet au délégué après analyse au plus tard le 05 du mois
• Participe régulièrement aux réunions sur la santé communautaire et la Surveillance épidémiologique organisé par le(s) district sanitaire de sa(es) zone(s) d'intervention

II. Appui aux districts sanitaires sur la mise en place des activités de PCI dans les formations sanitaires

• Assurer un compagnonnage du personnel de santé sur les bonnes pratiques par des visites régulières de supervision formative (port/utilisation des EPI, préparation des solutions chlorées, lavage des mains, etc.)
• S'assurer de la gestion rationnelle des équipements/Matériels livrés par la Croix-Rouge française dans les formations sanitaires (mise à jour des fiches de stock, inventaires mensuels)
• S'assurer par des visites mensuelles du bon fonctionnement du pré-triage à l'entrée des formations sanitaires (présence du personnel de santé et/ou des volontaires, prise de température, lavage des mains, interrogatoire et isolement)
• Assurer un suivi de l'utilisation et du remplissage des outils PCI dans les formations sanitaires
• Participer aux supervisions conjointes trimestrielles avec le(s) district(s) sanitaire(s)
• Rapporter mensuellement au délégué santé dans un document Word de 2 pages maximum toutes les activités réalisées sur la PCI dans les formations sanitaires
• Participer à la capitalisation des activités mises en œuvre sur la PCI dans les formations sanitaires

III. Organise les sessions de formation des agents de santé et des volontaires/relais communautaires

• En lien avec le(s) districts sanitaires et/ou le(s) comités locaux de la CRC, propose au délégué santé des termes de référence (doit contenir liste des participants + liste des formateurs + budget) pour chaque formation organisée (SEBAC, PCI et CREC)
• S'assure de la logistique nécessaire pour la réalisation des sessions de formation
• Participe activement comme animateurs/formateurs dans la mesure du possible à toutes les sessions de formation
• En collaboration avec le(s) districts sanitaires et/ou le(s) comités locaux de la CRC, propose au délégué santé pour validation un draft de rapport des sessions de formation. Chaque rapport devra avoir en annexe: la liste avec émargement des formateurs et des participants

IV. Collecte des données et rapportage
• S'assurer de la tenue correcte et régulière des supports de collecte de données des programmes
• Collecter les fiches de données relatives aux activités de la SEBAC
• Veiller à la complétude, à la promptitude et à la qualité des données transmises par les formations sanitaires en tenant compte des indicateurs du programme
• Assurer la qualité des données collectées dans les formations sanitaires en vue de production des rapports de qualité
• Participer à la rédaction des rapports semestriels et annuels d'avancement des activités dans le cadre du projet
• Participer à la réalisation des enquêtes, diagnostics ou évaluations s'il y a lieu

B- Qualifications requises:
- **Formation:** Médecin généraliste ou Infirmière.er Diplômé d'état ou assistant sanitaire santé publique; Formation dans le domaine de la lutte contre les épidémies est un atout
- **Expérience:** Au moins 3 ans d'expérience récente comme formatrice.eur/superviseur de programme d'appuis au système de santé sur financement de bailleurs de fonds internationaux
- **Spécificité:**
- Expérience dans le domaine des programmes de lutte contre les épidémies à l'échelle nationale
- Expérience sur le renforcement des systèmes de santé (niveau périphérique et intermédiaire)
- Bonne connaissance de l'outil informatique
- **Personnalité:**
- Très bon esprit d'analyse, de synthèse et d'équipe; souple, apte au voyage à l'intérieur du pays et à travailler sous stress
- Très bonnes capacités relationnelles et d'écoute, organisé et rigoureux

Le dossier de candidature à adresser au Coordinateur Ressources Humaines devra comprendre un CV, une lettre de motivation, copie du diplôme et copies des certificats de travail.
Lieu de dépôt : Délégation de la Croix-Rouge Française (poste de sécurité) en face de PEFACO Hôtel.
Le dossier de candidature par e-mail est à envoyer avec pour objet du mail: «Candidature pour le poste de Superviseur/Formateur.trice» en précisant le lieu de travail souhaité, aux adresses mail suivantes:

rh-congo.frc@croix-rouge.fr et rhco-congo.frc@croix-rouge.fr

Dernier délais de dépôt et/ou d'envoi par mail : Vendredi 5 mars 2021

Seuls les candidatures présélectionnées seront contactées.

Brazzaville, le 15 février 2021

Le Département Ressources Humaines

The Global Fund
To Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria

CRS
CATHOLIC RELIEF SERVICES

Avis d'appel d'offres 21_ RFGS_78184 / 76609

Objet	**FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE**
Date de l'appel d'offres	12 Février 2021
Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt	02 Mars 2021 à 12h00
Numéro de référence	21_RFGS_78184 &76609

1.1 Introduction
Catholic Relief Services (CRS) est une organisation mondiale d'aide humanitaire et de développement, ayant son siège à Baltimore dans l'Etat de Maryland aux Etats Unis. CRS a réouvert ses bureaux en République du Congo en 2017 où il travaille avec le Ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme. Pour la mise en œuvre de la phase actuelle de ce projet pour la période 2021-2023, CRS a besoin d'acquérir du matériel informatique pour ses besoins propres et ceux de ses partenaires et invite les Fournisseurs locaux qualifiés de lui fournir leurs offres. Le marché est subdivisé en 2 lots suivants:
Lot 1 composé de:
• 46 Ordinateurs Portables avec disque dur de 512 GB, Core i3-5, 6-8 GB RAM, Ecran: 15.6 pouce, Windows 10 et pack office licence inclus
• 2 Ordinateurs de bureau avec Disque Dur de 512 GB SATA, 8 GB RAM de marque HP Elite Desk 800 G6 Core I5 ou Equivalent
• 13 Ordinateurs de bureau, Disque Dur 512 GB, Core i3-5, 6-8 GB RAM, Ecran de 17-21 pouces, Windows 10 et pack office licence inclus
Lot 2 composé de:
• 2 Imprimantes complètes (ADF + Socle) de marque Canon Image Runner 2520-2545 ou équivalent aux caractéristiques suivantes:
- Impression, copie, numérisation Jusqu'à 20 ppm;
- Capacité papier jusqu'à 2000 feuilles,
- Ecran tactile avec nombreuses options de configuration Compatibilité réseau,
- Prise en charge PCL et PS en option Économies d'énergie
- Formats de supports prise en charge: A3, A4, A4R, A5R, Enveloppe
• 3 Onduleurs Back-Up 1100VA de marque APC ou Equivalent
• 7 Onduleurs Back-up 1100 VA de marque APC ou Equivalent
• 9 Stabilisateurs (régulateurs de tension) de 1500 VA AVR automatique
• 1 Camescope numérique Full HD Résolution du capteur: 1.5MP, Zoom optique: 25x
• 1 Vidéo Projecteur Indice de luminosité 2700 lumens résolution XGA (1024 X 768) avec technologie 3LCD Ration de format d'image 4:3, 2.7 Ecran LCD de marque Sony VPL-Dx220 ou Equivalent
• 7 Photocopieurs Canon i-sensys MF443dw, multifonction, type Laser monochrome, uSB 2.0, Gigabit LAN, Wif-Fi(n), hote USB 2.0 recto verso, Noir et Blanc, capacite 350 feuilles, formats standards A4/Legal
• **1 Imprimante en couleur** de manque HP Color Jet Pro MFP M477 FMW ou Equivalent
1.2 Contractualisation et calendrier de livraison:
CRS souhaite formaliser la commande à la fin du mois de Février et recevoir les équipements à la mi-Mars 2021 au plus tard. Cependant, CRS se réserve le droit de modifier les quantités en hausse ou en baisse le moment de confirmation de la commande pour des raisons budgétaires ou programmatiques sans que les prix de l'adjudicataire ne change. Entendu que la livraison se fera en une seule fois au bureau CRS de Brazzaville.
1.3 Conditions spéciales d'achat:
Seuls les Fournisseurs Certifiés représentant les équipementiers informatiques les mieux réputés sont encouragés à concourir pour cet appel d'offres. Les Fournisseurs représentant plusieurs marques peuvent donner différentes propositions pour le même article.

1.3.1 Composition des Offres:
Les offres doivent avoir les éléments suivants:
Documents administratifs:
• L'attestation/certificat d'immatriculation/identification fiscale (NIU)
• Des attestations de régularité de la situation fiscale et sociale pour l'année 2019;
• Des copies dûment légalisées des documents définissant le statut juridique d'établissement, le lieu d'enregistrement et le siège social (RCCM);
• Un engagement du Soumissionnaire attestant qu'il a pris connaissance et s'engage à respecter les dispositions la Déclaration d'absence de conflit d'intérêt, de Transparence et d'Ethique édictée par Catholic Relief Services, Programme de la République du Congo.
• Modèle d'engagement à respecter la Charte d'Ethique
Offre Technique:
• Références de marchés similaires obtenus les trois dernières années, appuyées par des attestations de services rendus et des contacts téléphoniques et adresses emails des personnes ayant géré ces contrats/marchés;
• Les preuves de représentation ou accréditation des marques proposées
• Les fiches des données techniques et spécifications détaillées de chaque article proposé
• Les Etats Financiers certifiés ou autres preuves d'aisance financière prouvant la capacité à financer le marché
Offre Financière:
L'offre financière doit être préparée selon les instructions de la section IV et doit comporter les documents suivants:
• La lettre de soumission, datée et signée;
• Le projet d'Acte d'engagement, rempli, daté et signé;
• L'offre Financière dument remplie, signée et cachetée;
1.3.2 Soumission des Offres:
L'offre doit renfermer 2 enveloppes scellées, une pour les documents administratifs et l'offre technique et l'autre comportant les éléments de l'offre financière.
Les offres sous plis fermé, dument signées, cachetées et référencées peuvent être envoyées à l'adresse électronique bidcg@crs.org ou déposées physiquement au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo au plus tard le 02 Mars 2021 à 12h00.
Une réponse à cet appel d'offre ne garantit pas automatiquement que la sélection pour la contractualisation.
CRS se réserve le droit de modifier ou d'annuler certaines exigences à tout moment pendant le processus d'appel d'offre. CRS se réserve également le droit de demander des documents ou informations supplémentaires ou complémentaires après les soumissions initiales.
Tout soumissionnaire désireux d'avoir le cahier de charge et des informations complémentaires peut adresser sa requête à l'adresse bidcg@crs.org ou appeler le Chef des Opérations au 052089381 au minimum 5 jours avant l'expiration de cet appel d'offre.

PROJET PADEC

Le budget 2021 arrêté à plus de cinq milliards de F.CFA

Reportée plusieurs fois pour des raisons liées au lancement de la composante 2, la première session dite session inaugurale du comité de pilotage (COPIL) du PADEC s'est tenue enfin le 16 février 2021, à Brazzaville. Présidé par M. FerdinandSosthène Likouka son président et directeur de cabinet de la ministre du Plan, assisté de son vice-président M. Armand Bienvenu Vouidibio, il a arrêté officiellement le budget du plan de travail annuel 2021 à 5.749.988.231 F.CFA, à raison de 4.827.828.231 F.CFA pour l'investissement et 897.160.000 F.CFA pour le fonctionnement.

Pendant la présentation du projet aux membres du COPIL

Introduisant les travaux, le président du COPIL a dit que le Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (PADEC), conçu sur la base des enseignements du Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) clos en 2017, répond à deux défis importants auxquels est confronté le Congo et qui entravent le processus de diversification de son économie: l'amélioration du climat des affaires et la faiblesse du secteur privé. Il est aussi l'un des bras opérationnels du Plan national de développement (PND) 2018-2022 en ce qu'il intervient au niveau du 3e axe stratégique qui cible trois secteurs porteurs: l'agriculture, l'industrie et le tourisme.

Examinant la projection et la planification des activités budgétisées pour l'année 2021 le coordonnateur du PADEC, Benoit Ngayou, a d'abord présenté le projet et rappelé son objectif général: *«améliorer la contribution du secteur privé non pétrolier au PIB en mettant l'accent sur le développement de MPME dans les secteurs agricole, agroalimentaire, touristique, de transport et des TIC dans les principales agglomérations urbaines et périurbaines de Brazzaville et de Pointe-Noire et le long du corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso. Son objectif de développement est de renforcer la compétitivité des PME au sein des filières sélectionnées dans les zones géographiques ciblées de la République du Congo.»* De manière spécifique, a-t-il poursuivi, le projet vise à apporter un appui réglementaire et institutionnel pour renforcer l'environnement des affaires et à soutenir directement les MPME afin de renforcer le développement et la compétitivité des chaînes de valeur sélectionnées.

Le budget, dont le financement est assuré intégralement par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) de la Banque mondiale (BM), englobe 12 activités et 72 sous-activités retenues pour le Programme de travail annuel (PTA) 2021. Réparties par composantes et sous composantes, elles visent à atteindre les objectifs du PADEC. Ces activités en grande partie reconduites, selon Amos Kala, spécialiste du suivi-évaluation du projet, sont susceptibles de générer des produits, des effets et un impact sur le secteur privé suivant la programmation stratégique arrêtée.

Le COPIL a longuement échangé sur les activités du projet, mais surtout discuté de la vulgarisation des textes juridiques et du climat des affaires susceptible de permettre aux 200 Micro petites et moyennes entreprises (MPME) qui bénéficieront des appuis financiers de pérenniser leurs activités. Cette pérennisation est indispensable à la durabilité des actions et des effets en matière de diversification de l'économie. Les effets de la crise sanitaire (pandémie de la COVID-19) et économique ont amené toutefois les participants à s'interroger sur la pertinence de certaines actions. A ce propos, le président du COPIL a exhorté la coordination à faire avec la COVID-19 comme on l'observe sous d'autres cieux, pour faire avancer les choses.

Pour rappel, le PADEC est signé le 21 juin 2018 par le Gouvernement du Congo et la Banque mondiale. Il est entré en vigueur le 20 mai 2019 et sera clôturé le 30 mai 2023. Ses activités seront déployées sur tout le territoire national, principalement le long du corridor de croissance Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso qui sont des zones abritant les plus grandes agglomérations du pays où est localisé l'essentiel de l'activité, avec des effets d'entrainement dans les départements de la Likouala, de la Cuvette-Ouest et de la Lékoumou.

Viclaire MALONGA

MÉDIAS

La presse ponténégrine à l'école de l'économie

Comme un peu partout dans le monde, au Congo, il n'existe pas d'écoles dédiées à la formation au journalisme économique. Mais à Pointe-Noire, l'heure est désormais à l'auto formation. Du moins, c'est la mission que s'assigne le tout nouveau Cercle de la presse économique.

Les journalistes et les organisateurs au sortir de la formation

«Que signifie pays de transit?», demandait récemment un enfant du quartier Mongo-Kamba (au Nord de Pointe-Noire) à son père, après le reportage d'une chaîne locale qui expliquait que le Congo est un pays de transit. Impossible pour l'auteur du reportage d'exaucer le vœu du jeune garçon afin de parler de la position géographique du Congo qui, grâce à son ouverture sur l'Atlantique, son port en eau profonde, son chemin de fer et sa longue route fluviale, constitue un point d'entrée et de sortie de marchandises pour de nombreux pays de la sous-région n'ayant pas d'ouverture sur la mer.

Si ce cas de Mongo-Kamba paraît isolé, il est toutefois symptomatique de la réalité dans un pays qui compte de nombreux organes de presse. Des organes qui, en revanche, consacrent peu ou pas de temps ni d'espace pour expliquer le plus clairement possible les sujets ayant trait à l'économie.

La faute? Le manque de journalistes ayant une parfaite maîtrise des questions économiques étant donné qu'il n'existe pas au Congo, comme dans d'autres pays de la planète, de structures spécialisées dans la formation des journalistes économiques.

Il faut donc se former, et même s'auto former. C'est l'ambition que nourrit le cercle de la presse économique mis en place le 10 février dernier à Pointe-Noire sous l'impulsion de Jean Banzouzi-Malonga, chef de bureau départemental du Bi-hebdomadaire *«La Semaine Africaine»* et Christian Herbert Massamba, chargé de communication à la chambre consulaire de Pointe-Noire.

Une lourde tâche pendant la présidentielle

S'ils n'ont pas étudié l'économie dans des écoles, Christian et Jean ont néanmoins acquis une certaine expérience pour avoir travaillé dans des revues économiques de la place ou de l'étranger.

«Le journaliste économique doit savoir lire un état financier, un bilan ou un rapport annuel. Il trouve souvent une base d'articles en notant les variations des recettes et des dépenses d'une année à l'autre. Il compare les entreprises d'un même secteur ou d'une même région», a indiqué Christian Massamba. *«Des concepts comme balance commerciale, PNB, taux de croissance ne sont pas souvent bien compris par le public. Il revient au journaliste de bien les leur expliquer»*, a appuyé Jean Banzouzi Malonga développant le thème: *«Journalisme économique: Approche, exigences et défis».*

Trois collègues journalistes ayant une forte expertise sur les questions économiques ont été mis à contribution à travers des interventions par vidéo. Il s'agit du Français Olivier Caslin de Jeune Afrique, du Camerounais Jacques Junior Schule, ancien journaliste au magazine *«Marchés tropicaux»* aujourd'hui à la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) et du Congolais Alphonse Ndongo, ancien rédacteur en chef du magazine *«TerrAfrica»* et actuellement consultant pour plusieurs médias.

C'est donc peu de dire que ces retrouvailles ont été celles de la prise de conscience pour les journalistes congolais qui ont la lourde tâche de montrer au public la pertinence, les forces et les faiblesses, les limites et les mérites des programmes économiques des différents candidats à la présidentielle du 21 mars prochain. Une élection qui se tient dans un contexte de grave crise économique que les autorités attribuent à la chute des cours du pétrole, principale source des revenus du pays (près de 80 % du budget national).

John NDINGA-NGOMA

RADIO TRANS EQUATORIALE

Un nouveau-né dans le monde médiatique congolais

Le paysage médiatique du Congo s'est enrichi avec la naissance de la Radio Trans-Equatoriale émettant de Brazzaville et ses environs sur la fréquence modulée de 91.3 Méga Hertz. Le lancement officiel de cette radio et sa présentation ont eu lieu samedi 12 février 2021 dans l'enceinte de l'Agence congolaise d'information (ACI), à Brazzaville, où se trouve le local de ce nouveau-né médiatique.

Thierry Lézin Moungala coupant le ruban symbolique

La cérémonie a été présidée par de Thierry Lézin Moungala, ministre de la Communication et des médias, porte-parole du Gouvernement, en présence de son collègue Charles Ngafouomo, ministre délégué, chargé de la décentralisation, Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication, des directeurs des organes de presse publique et privée, ainsi que de nombreux journalistes anciens et nouveaux. La Radio Trans-Equatoriale, aux côtés des autres médias congolais, a pour vocation d'informer et de donner la parole à tous les courants d'opinion politique, tout en respectant les postulats du métier d'informer, a dit son promoteur, Adrien Wayi-Lewy, ancien directeur des informations de la Radio Congo, actuel attaché de presse du ministre des Finances.

Le ministre Moungalla, le promoteur de la radio et des invités.

Radio Trans-Equatoriale va aborder le format *«Tout info»*, avec des journaux d'actualités à toutes les heures. Sa cérémonie de lancement a coïncidé avec la célébration, la veille, de la journée mondiale de la radiodiffusion, commémorée le 13 février de chaque année. Une occasion pour rappeler les normes et les notions du journalisme.

Freddy Kébano, directeur de cette Radio, a ainsi fait sa carte de visite technique: la Radio Trans-Equatoriale utilise la fibre optique comme transporteur des signaux. Elle possède un émetteur d'une puissance de 1 Kilo. Joseph Bitala Bitémo, conseiller du Président de la République et enseignant au département des Sciences et techniques de la communication (STC), à la Faculté des lettres de l'université Marien Ngouabi a invité les professionnels à s'inspirer des mutations journalistiques. Il a souligné que la première fonction attribuée à la presse, la plus évidente, est celle d'informer. Pour sa part, le promoteur de la Radio, Adrien Wayi Lewi, a souligné que cette radio *«sera également une radio-école pour les étudiants en fin de cycle à l'université Marien Ngouabi et très prochainement de l'université Denis Sassou Nguesso de Kintélé, grâce à un accord-cadre qui sera signé entre les trois parties. D'ici à la fin de cette année 2021, nous solliciterons les autorisations du Conseil supérieur de la liberté de communication et du ministère de la Communication pour couvrir les villes de Pointe-Noire et Dolisie».*

Le journaliste n'est pas un auxiliaire de justice, ni un juge, ni un procureur, encore moins un avocat. Il doit informer dans le strict respect du débat contradictoire. C'est la touche que veut apporter la Radio Trans-Equatoriale à la démocratie congolaise. Actuellement, la radio assure la couverture des deux grandes villes les plus rapprochées du monde: Brazzaville et Kinshasa. Selon le témoignage de deux correspondants de cette radio à la tribune inaugurale, le signal est bien suivi dans la capitale de la RDC. A l'avenir, la Radio Trans-Equatoriale entend couvrir l'ensemble du territoire national, les sous-régions Afrique centrale et Afrique de l'Ouest, ainsi que l'Europe.

Philippe BANZ

ECOLE PARAMEDICALE JEAN DIOKOUANDI DE DOLISIE

La promotion 2020-2021 baptisée Aline Lonzaniabeka et Henri Loundou

L'Ecole paramédicale Jean Diokouandi (EPMJD) de Dolisie était en fête le samedi 13 février dernier. Et pour cause: elle a abrité la cérémonie marquant la fin de formation de plus d'une centaine d'étudiants de la promotion 2020-2021 baptisée Aline Olga Lonzaniabeka, présidente de FAWE Congo (un forum des éducatrices africaines pour promouvoir l'essor des femmes et des jeunes filles), lieutenant-colonel des Forces armées congolaises (FAC), marraine des infirmiers d'Etat généralistes, et Henri Loundou Aboucari, président de l'Association pour le développement des terres de la Louesse(ADL), parrain des agents techniques de santé.

Henri Loundou Aboucari, Léa Florence Saya et Aline Lonzaniabeka

Dans son allocution, la directrice, Mme Léa Florence Saya, a relevé que son école n'a jamais bénéficié d'une aide quelconque. *«Fort heureusement, cette année scolaire 2020-2021, notre plaidoyer a retenu l'attention des personnes ayant des cœurs sensibles et humanistes. Car des anges descendus du ciel sont venus mettre en pratique ce dicton: ''de bonnes conditions d'apprentissage et de travail pour de bonnes compétences et de bons résultats scolaires et professionnels''.»*

S'adressant aux promus, Aline Lonzaniabeka leur a rappelé que de grands défis les attendent, et qu'ils doivent les relever (…)

«…Il y a des jours, dans la vie de chacun de nous, qui revêtent une coloration si particulière et qui restent gravés dans nos mémoires. Ce samedi 13 février 2021 sera de ceux-là, pour vous, chers filleuls, et ce, pour une double raison: d'abord parce que vous venez de recevoir des diplômes sanctionnant votre formation qui a été à la fois dense, riche et nécessitant des étudiants que vous étiez assidus dans le travail, un sens de discipline rigoureux et beaucoup de sacrifices.

Photo de famille avec quelques étudiants

Ensuite, parce que cette journée marque le début de votre entrée dans la vie professionnelle où vous serez considérés par votre entourage d'une certaine manière (...)Permettez-moi de vous transmettre deux grands messages: le premier, celui des conditions de la réussite. Ayez le sens de l'action et de son utilité. Car les connaissances et les expériences personnelles et professionnelles et acquises n'auront de sens que si elles vous permettent d'agir, de créer, de développer des projets concrets utiles à la société.

Ensuite, ayez de l'ambition sur des visions et projets à l'échelle des problèmes ou des questions qu'elles visent à conduire, ni trop grandioses, car ils seront inutilement complexes et coûteux et échoueront, ni trop étriqués car ils ne susciteront pas de rêves indispensables à tout projet et ne mobiliseront pas.

Et enfin, pour réussir, il faut de l'engagement…Il vous faut aussi faire preuve de discipline, de ponctualité, de rigueur, d'intégrité, mais aussi et surtout d'humilité. Car les hommes et les femmes de valeur sont ceux qui cultivent la modestie, l'humilité et la preuve d'une grande et force de caractère», a-t-elle ajouté.

Avant de conclure: «Travaillez, travaillez, travaillez, car le monde appartient aux vaillants.

Chers filleuls, où que vous soyez pour servir dans ce pays, sachez dire non à toute forme d'injustice, à toute forme d'agissement au détriment de notre pays…»

A signaler que Mme Lonzaniabeka a fait don de deux ordinateurs portables et de médicaments génériques de première nécessité à l'école. Elle a également offert des surblouses et des médicaments de première nécessité à l'hôpital général de Dolisie, réceptionnés par le directeur général de cet hôpital, M. Maurice Mpompolo Mebanga.

Véran Carrhol YANGA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771 - Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

GLO-MEDIA-SAS

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE

Capital: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège: Rue Etienne Eugène, près de l'immeuble rouge, vers la Maison d'arrêt Centre-ville, Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2020-B16-00003

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 05 juin 2020, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Bacongo, en date du 05 juin 2020, sous Folio 099/3 n°515, il a été constitué une société dénommée GLO-MEDIA SAS dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société par action Simplifiée;

Capital: 1.000.000 Francs CFA;

Siège: à Brazzaville, Rue Etienne Eugène, près de l'immeuble rouge, vers la Maison d'arrêt Centre-ville;

Objet: Prestations de conseil et accompagnement des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés, Conseil en stratégie, organisation, management, gestion système d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre; Coaching personnalisé, service de formation;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° RCCM CG-BZV-01-2020-B16-00003 du 19 juin 2020;

Gérance: Madame LAUTURE GNINGONE Sylvie est le Président de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.

CAMPAGNE NATIONALE DE TRAITEMENT DE CANCERS DE LA PEAU CHEZ LES ALBINOS

L'Association Jhony Chancel lance un appel au soutien

Prévue du 31 janvier au 28 février 2021, la campagne nationale de traitement de cancers de la peau chez les albinos et les tâches noires initiée par l'Association Jhony Chancel pour les albinos (AJCA) est prolongée jusqu'en fin mars, cela pour soixante jours en raison de l'insuffisance des moyens dont dispose l'association. Eu égard à la situation, le président dudit organisme, Jhony Chancel Ngamouana, a organisé le 13 février dernier au siège de l'association à Brazzaville, lieu où se déroule la campagne, une matinée d'échanges en vue de solliciter l'accompagnement de tout bord pour le bien-être de la personne atteinte d'albinisme. Le Chef de la délégation de l'Union européenne (UE), Raoul Mateus Paula a réhaussé de sa présence la cérémonie.

Au premier plan: Jean de Dieu Ngoma, Jhony Chancel Ngamouana, Raoul Mateus Paula et Sara Della Corte

Association à but non lucratif créée en 2012, l'AJCA aide et promeut les capacités intellectuelles des personnes albinos. Elle dispose d'une clinique médicale qui ne traite pas exclusivement les albinos. Mais cette catégorie de personnes est prise en charge gratuitement. C'est au sein de cette clinique que quarante patients informés se sont fait consulter depuis le début de l'opération le 31 janvier.

C'est par une prière que cette rencontre s'est ouverte, étant donné que Dieu est au-dessus de tout. *«Dans le souci d'aider son prochain, le président de l'AJCA a eu l'idée de faire venir au Congo des médecins avec qui nous avons lancé une campagne des opérations chirurgicales chez des personnes albinos présentant des cancers de peau. Des cancers qui sont dus à l'exposition au soleil et à un manque d'entretien permanent. Ces opérations chirurgicales devraient se faire pendant un mois, en raison des difficultés que nous rencontrons, elles sont rallongées jusqu'en fin mars. Toujours dans l'optique d'aider, nous vous avons réuni aujourd'hui pour que vous nous porter soutien»*, a expliqué Sylvia Okandza, porte-parole de l'AJCA.

Faisant la genèse de l'initiative de création de cette clinique, Jhony Chancel Ng. a remercié le président de la République Denis Sassou Nguesso qui a facilité la mise en place du Conseil consultatif de la personne vivant avec handicap dont il est membre. Aussi a-t-il remercié toutes les personnalités présentes et absentes à la cérémonie qui soutiennent l'œuvre de l'AJCA.

Il a plaidé pour le traitement de l'équipe de la clinique et des médecins. *«Ces médecins ne sont pas payés à leur juste valeur. Pour les travailleurs de la clinique, ils attendent jusqu'au 15 du mois pour qu'ils soient payés parce qu'attendant moi-même mes émoluments. Nous ne faisons pas des entrées qui peuvent prendre en charge cette structure. Comme nous croyons à ce que nous faisons, un jour viendra où les décideurs penserons à changer la situation des albinos, voire de tous les handicapés. Nous sommes en train de voir le verre à moitié plein»*, a lancé le président de l'AJCA sous un ton serein.

L'ambassadeur de l'UE a salué l'œuvre de l'AJCA et s'est dit très impressionné du volontarisme et de l'action faite. *«Votre cause mérite d'être soutenue. Je voudrais féliciter le Congo, j'ai été dans d'autres pays où malheureusement à la souffrance de la maladie s'ajoute la discrimination. Or, ici au Congo, il faut vraiment s'en féliciter. Et je ne peux qu'encourager l'association et nous verrons dans quelle mesure vous soutenir»*, a dit le diplomate européen.

Le secrétaire exécutif du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Jean de Dieu Ngoma a encouragé cette action tout en rassurant de l'appui de son institution à l'AJCA.

Une vidéo retraçant les différentes actions menées y compris celle de la campagne présente a été projetée à l'assistance.

A noter que la représentante de la société Green services (partenaire de première ligne de l'AJCA), Mme Sara Della Corte, le président de la fondation Ebina, Joe Washington Ebina et bien d'autres personnalités de la commune de Moungali étaient à la cérémonie.

E.Mb-O

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«BLUE SKY EXPRESS» SARL
Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Immeuble SIGI (Tour miroir, rond-point Kassaï, 2ème étage, Centre-ville, Boîte postale: 5308
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2020-B12-00068

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société «BLUE SKY EXPRESS» SARL, reçu par le Notaire soussigné en date du 28 janvier 2021, enregistré à Pointe-Noire, le 28 janvier 2021, folio 018/5, n°208; il a été décidé de la nomination de Monsieur Prince Muriel NGUIA, en qualité de nouveau Gérant de la société, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Davy Brunei LEBOSSO OYENGA MBACKA.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 03 février 2021, sous le n°CG-PNR-01-2021-M-00478, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 12 février 2021.

Pour insertion,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 – Tél.: 05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«3PRS CONGO POINTE-NOIRE» SARLU
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 1 Angle Avenues Commandant FODE et Benoît GANONGO, Immeuble MORIJA
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2021-B13-00070

Il appert d'un acte déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 31 août 2020, enregistré à Pointe-Noire, le 10 septembre 2020 sous folio 177(1, n°452, la création d'une société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- L'ingénierie, l'étude de conception et de détails, la fabrication directe ou en sous-traitance, le montage et l'installation directe ou en sous-traitance de toutes installations fixes, mobiles, compactes, de production d'eau potable et d'eau de process industriel, de traitement des eaux usées domestiques et industrielles, de traitement de déchets domestiques et industriels, de production d'énergie ainsi que tous équipements, matériels et produits, installations annexes et connexes liés au domaine ci-dessus ;
- La société a pour but la mise en oeuvre et la réalisation clefs en main de solutions globales destinées au traitement de l'eau potable, de l'eau industrielle et des eaux usées, du traitement de déchets et de la production d'énergie. Cette mise en oeuvre inclut tous travaux de génie civil et d'adduction d'eau ;
- La société a également pour activité le consulting, l'ingénierie et les services liés, l'expertise, l'assistance technique, la formation de personnel, le conseil à l'exploitation, l'exploitation directe et indirecte de toutes installations de traitement d'eau, de déchets et de production d'énergie ;
- La société a aussi pour activité la transformation de toutes matières premières (acier, inox, plastique) pour la fabrication d'équipements, de matériels et de produits liés à l'activité du traitement des eaux, des déchets et de la production d'énergie et notamment celle du thermoformage pour la fabrication de lamelles de décantation;
- Egalement, tous services administratifs, gestion, finance, étude pour le compte de sociétés tierces touchant directement ou indirectement aux activités ci-dessus ainsi que la prise de participation, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à ses objets par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

DENOMINATION:«3PRS CONGO POINTE-NOIRE» SARLU.

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 1 Angle Avenues Commandant FODE et Benoit GANONGO, Immeuble Morija, République du Congo.

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

GERANCE:

• Monsieur Franck Pascal PEPATO est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

RCCM: CG-PNR-01-2021-B13-00070.

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 04 février 2021.

Fait à Pointe-Noire, le 11 février 2021.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE

N°001/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° DE RÉQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR/DPT	REQUERANTS
1	10630 du 20/08/2020	Plle(s) : 01 bis	Bloc : 46	Section : AF	Superficie : 369,70m²	SIAFOUMOU	05	EBIMBA Victoire Eliane
2	8555du 06/07/2017	Plle(s) 03	Bloc:361	Section : ABW1	Superficie : : 500,00m²	SIAFOUMOU	05	BITA JEMA Honey
3	10160du 16/10/2019	Plle(s) 4 et 5	Bloc : 33	Section : /	Superficie : 1000,00m²	Pointe Indienne (Flle Tchinimina)	LOANGO	HAÏDARA Halima Ryme
4	10157 du 15/10/2019	Plle(s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 3039,00m²	Pointe Indienne (Flle Tchinimina)	LOANGO	HAÏDARA Halima Ryme
5	10155 du 15/10/2019	Plle((s) 1, 2, 9 et 10	Bloc : 25	Section : /	Superficie : 2000,00m²	Pointe Indienne (Flle Tchinimina)	LOANGO	HAÏDARA Halima Ryme
6	10565 du 16/10/2019	Plle(s) 1 et 2	Bloc : 46	Section : ABZ1	Superficie : 1000,00m²	Pointe Indienne (Flle Tchinimina)	LOANGO	HAÏDARA Halima Ryme
7	10151 du 14/10/2019	Plle (s)3 , 4 et 5	Bloc : 46	Section : ABZ1	Superficie : 1500,00m²	Pointe Indienne (Flle Tchinimina)	LOANGO	HAÏDARA Halima Ryme
8	10158 du 15/10/2020	Plle (s)06	Bloc : 27 bis	Section : ABZ1	Superficie : 500,00m²	Pointe Indienne (Flle Tchinimina)	LOANGO	GLADE GAËLLA DIBALA KOUMBA
9	10781 du 28 /10/2020	Plle (s) 05	Bloc : 68	Section : Q	Superficie : 394 ,71m²	GRAND MARCHE	01	KIBELOLAUD Dinah Favel
10	10230 du 04/12/2019	Plle(s) 12	Bloc : 150	Section : CF	Superficie : 500,00m²	MONT KAMBA	04	SALIMANA KALIFA
11	9695 du 15/01/2019	Plle(s) 19	Bloc : 15	Section : U	Superficie :202,76m²	FOUCKS	03	MBYS MAKENDZO Nadege Corine
12	10772du 20/10/2020	Plle(s) 01	Bloc : 186	Section : CJ	Superficie : 400,00m²	MONT KAMBA	05	NGUIMBY Desy
13	10539 du 20/07/2020	Plle (s) 09	Bloc : 218	Section : CL	Superficie : 500,00m²	MONGO KAMBA (Plateau Hinda)	05	Lassine SINAYOKO
14	10117 du 16/09/2019	Plle (s) 06 bis	Bloc : 50 bis	Section : AC	Superficie : 300,01m²	SONGOLO	05	BATA PAMBOU Hurcilla Blanche
15	10709 du 17/09/2020	Plle (s) 01	Bloc : 14 qnter	Section : AG	Superficie : 393,.44m²	TCHIALI	05	BOUKAKA Micheline
16	10009 du 29/07/2019	Plle(s) 05 bis	Bloc : 77 Bis	Section : AF	Superficie : 210,15m²	SIAFOUMOU	05	MOUNKALA SAMBA Cédric
17	10720 du 21//09/2020	Plle(s) 06,07,08,09,10	Bloc : 113	Section : /	Superficie : 2000,00m²	LOANGO (Flle TCHIZIMBOU)	LOANGO	PORCU née ONGAGOU PONDE Eléonore Stella
18	10585 du 03/08/2020	Plle (s) 04	Bloc : 190	Section : ACL2	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU	05	TOUNKARA MOUSSA
19	9443 du 06/07/2018	Plle (s) 12	Bloc : 36	Section : CN	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU (Flle Tchiniambi -K)	04	NGOULOU Jocelyn
20	10788 du 03/11/2020	Plle (s) 01 Bis	Bloc : 151	Section : CN	Superficie : 376.25m²	VINDOULOU (Flle Tchiniambi –K)	04	LOUBANDZI Venuzia Anabelle
21	10493 du 02/07/2020	Plle (s) 01	Bloc : 40	Section : ACF	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU	04	ETOU ONKOUO Vauny
22	10568 du 29/07/2020	Plle (s) 3	Bloc : 27	Section : ACM1	Superficie : 500.00m²	TCHIFOUNGOU (flle Tchifoungou	04	BADIABIO Davy-Justin Rodrick
23	8687 du 1ER /09/2017	Plle (s) 05	Bloc : 169	Section: AE Suite	Superficie : 491.33m²	SIAFOUMOU (Flle MPENGA)	05	MABOUNDA Queen-Memaine Merveille
24	10783 du 30/10/2020	Plle (s)08	Bloc : 22	Section : CG	Superficie : 500.00m²	KOUFOLI	05	ASSIANA Lygie Maryse
25	10745 du 30/09/2020	Plle (s) 03	Bloc : 320 bis	Section : ABW1	Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU (Famille NZEMBA)	05	BOUANGA DOMGUI Mickaèl Carlo
26	10802 du 06/11/2020	Plle(s) 01 à 10	Bloc : 700	Section: AX Suite	Superficie : 5000.00m²	LOUSSALA (Sapin 10)	03	LIKIBI MOUNDOBO Michaelle
27	10801 du 06/11/2020	Plle (s)10	Bloc : 671	Section: AX Suite	Superficie : 500,00m²	LOUSSALA (Sapin 10)	03	LIKIBI MOUNDOBO Michaelle
28	10803 du 06/11/2020	Plle (s)01, 02, 9 et 10	Bloc : 701	Section: AX Suite	Superficie : 2000,00m²	LOUSSALA (Sapin 10)	03	LIKIBI MOUNDOBO Michaelle
29	9460 du 25/09/2018	Plle (s) 03	Bloc : 48	Section:ABW suite	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU	05	MBOUMBA Lucresse Marie Joséphine
30	10639 du 24/08/2020	Plle (s) 10	Bloc : 124	Section : CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI	05	EKERI AMBILA Leonel Viny
31	10823 du 25/11/2020	Plle(s)04	Bloc : 26	section : AB	Superficie : 1154.76m²	SONGOLO	05	LA SOCIETE SUNDEEP
32	2762 du 30/11/2012	Plle (s)03 et 04	Bloc : 48	section : AB	Superficie : 4460.71m²	SONGOLO	05	LOEMBE Louis Marie
33	10606 du 11/08/2020	Plle(s) 03	Bloc : 116	section : AW	Superficie : 392,50m²	MONGO KAMBA(Flle Tchiniambi)	04	DEKESSE ATSO Albany Kimia
34	10676 du 02/09/2020	Plle(s) 07	Bloc : 32	section : AJ	Superficie : 500,00m²	418 NGOFO	05	MUKIZA Athanase
35	10778 du 26/10/2020	Plle(s) 09	Bloc: 107	section : AR	Superficie : 400.00m²	VOUNGOU	03	LOUKEKOLO MOUSSONI Purcell Rostaing
36	10777 du 23/10/2020	Plle(s) 08 et 10	Bloc : 35	section : ACK	Superficie : 1000.00m²	VINDOULOU (Famille Loussimina)	05	LA VOIX DE DIEU
37	6956 du 04/11/2015	Plle(s)10 et12 bis	Bloc :98	section : CG	Superficie : 660,96m²	SIAFOUMOU	05	GOMA Wilfrid Eddy
38	1033 du 09/08/2019	Plle(s) 02	Bloc : 137	section : AF suite	Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU	05	SOUMBOU MALLORY Laeticia
39	8866 du 23/11/2017	Plle (s) 03	Bloc : 136	section : AFsuite	Superficie : 494.94m²	SIAFOUMOU	05	SIGISMUNDO Joachim Leroy Damata
40	10528 du 15/07/2020	Plle(s) 04	Bloc : 31	Section AE	Superficie : 526.88m²	SIAFOUMOU	05	SAMBA M'VOUAMA née PAMBOU Miriah Helena Dios Amora

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau de la Conservation
Florent MAVOUNGOU

Fait à Pointe-Noire, le 12 Février 2021

L'Eglise catholique et la politique

Le futur pape François faisait la distinction entre la politique partisane que l'Eglise doit s'interdire de ce qu'il appelle la grande politique qu'elle assume et reconnait faire dans le sens évangélique.

On peut lire à ce propos, entre autres, les extraits tirés de l'ouvrage intitulé: *«François, un pape surprenant»*, d'Evangelina Himitian, publié en 2013 à Paris, aux Presses de la Renaissance.

«On lui a un jour demandé jusqu'où l'Eglise devrait se mêler de la marche du monde, si elle pouvait, par exemple dénoncer des cas d'injustice sans tomber dans la dérive politique

«Réponse du pape»

«Je crois que le mot partisan est celui qui convient le mieux à la réponse que je voudrais donner. L'idée n'est pas de faire de la politique partisane, mais de la grande politique qui découle des commandements et de l'Evangile».

«Dénoncer les atteintes aux droits de l'homme, les cas d'exploitation ou d'exclusion, les carences dans l'éducation ou l'alimentation, ce n'est pas faire de la politique partisane.

«Le compendium de la doctrine de l'Eglise contient des condamnations, mais ce n'est pas un texte partisan. Lorsque nous faisons des déclarations publiques, certains nous accusent de faire de la politique. Je leur réponds: oui, nous faisons de la politique, dans le sens évangélique du terme, mais pas de la politique partisane (pages 134-135). »

Le futur pape, poursuit en dénonçant ce qui se passait en Argentine, son pays d' origine, et qu'on peut aussi observer dans bien d'autres pays: «Il y a lieu de signaler, comme un important facteur négatif, la récurrence de la corruption de la société et de l'Etat,... corruption qui inclut tous les pouvoirs législatifs et exécutifs à tous les niveaux, jusqu'au système juridique (judiciaire) qui établit souvent son jugement en faveur des puissants et crée l'impunité, ce qui met sérieusement en danger la crédibilité des institutions publiques».

Narcisse MAYETELA

Les Evêques criant comme des cabris sur leurs chaises: citer ses sources !

Lors de son intervention sur RFI le 2 février 2021, le porte-parole du gouvernement, M. Thierry Moungalla, a comparé les évêques du Congo aux cabris, en réaction au message de l'Eglise catholique sur l'élection présidentielle de mars 2021.

Il leur a reproché de «crier sur leurs chaises en disant: Alternance ! Alternance ! Alternance!»

Pendant la campagne des élections présidentielles de 1965 en France, lors de l'entretien avec le journaliste Michel Droit, le candidat Charles De Gaulle, faisant allusion à son adversaire du second tour, François Mitterrand, et à ses prises de position sur l'Europe, déclarait: «Du moment que je suis Français, je suis Européen.

Bien entendu, on peut sauter sur sa chaise comme un cabri en disant l'Europe! l'Europe! l'Europe!»

Visiblement, sauf coïncidence et que les grands esprits se rencontrent, Monsieur Thierry Moungalla a paraphrasé Général De Gaulle, sans le citer.

N. M.

Pointe-Noire, le 10 février 2021

Vizolongo

LETTRE OUVERTE A L'ATTENTION DES EVÊQUES DU CONGO

Objet : Droit de parole

Nosseigneurs,

Votre message rendu public en date du 2 février 2021 m'a apporté réconfort et espoir. Je ne saurais dire davantage sur la véhémence qui accompagne celui-ci d'autant plus que vous faites preuve de courage et d'honneur.

Aussi, suite à votre description sincère et objective de la situation socio-politique du pays, je voue une reconnaissance à votre pertinence. Votre recommandation à l'alternance politique nous consolide dans nos positions, entendu que notre combat vise à l'avènement d'un état de droit et d'une démocratie participative au Congo.

Prenant pour preuve, la présidence de la Conférence nationale souveraine en 1991 assurée avec abnégation et responsabilité par un prélat, l'Eglise a de tout temps été au cœur de la lutte pour la démocratie.

Ainsi donc, son dévouement qui ne souffre d'aucun soupçon d'intéressement présente l'Eglise comme une alliée majeure pour les partisans de la démocratie et un tremplin pour les défenseurs de droits humains.

Votre implication est en outre un gage de sécurité pour les mêmes défenseurs des droits humains.

C'est autant dire que les Congolaises et Congolais sont apeurés non pas du fait de leur couardise, mais d'une politique de répression à grande échelle orchestrée par le pouvoir, en totale violation des libertés fondamentales.

Ce regain d'espoir que vous apportez pourrait être à terme un traquenard pour les milliers de Congolaises et de Congolais portés par la bonne volonté et animés de bonne foi, lesquels n'hésiteront pas à saisir la perche ainsi tendue en vue de prêter main forte à la lutte pour la démocratie et l'Etat de droit.

J'ose croire que la pondération inhérente aux hommes d'Eglise ne prendra pas le dessus sur votre position qui fait écho auprès de la large majorité des Congolaises et Congolais et ceci bien au-delà de votre cercle d'influence et des clivages de tout genre.

C'est dire que cette lutte ne saurait être menée dans le strict respect de la doctrine de l'Eglise. Sous réserve d'être sous l'emprise de l'enthousiasme, je reste convaincu que cette lutte est celle de la raison et de la vérité qui appelle donc à la mobilisation des forces déterminées à l'instar de celle de l'Eglise.

Par ailleurs, votre message sonne le glas de la peur semée pendant des décennies dans la conscience collective du peuple congolais, avec des guerres à répétition, fondées souvent de toutes pièces , mais assorties aux procès qui tournent toujours au ridicule et des preuves manifestes d'un Etat policier. La liste des flagrances n'étant pas exhaustive.

Persuadé que cette élection présidentielle connaîtra le même traitement que les précédentes, traitement toujours aux antipodes de l'exigence de transparence pour une élection apaisée, gage de la consolidation des acquis démocratiques.

Votre prise de position amènera le régime à réprimer toutes velléités d'engagement pour la cause de la démocratie avec la dernière énergie et la violence qui les caractérise. Toutefois, il est de mon point de vue nécessaire que le rapport de force soit établi entre ceux qui ont longtemps tiré la nation vers le bas et ceux qui ont foi au renouveau du Congo.

Pour la part du collectif que j'ai la charge de coordonner, le langage acéré est notre arme, tout autant que la plume, le micro, l'image et la vidéo sont nos outils.

En vous remerciant de l'espoir que vous apportez à tout un peuple,

Je vous prie de croire, Nosseigneurs, à l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués.

Par le Coordonnateur de Vizolongo
Jean Cliff Davy OKO-ELENGA.

World Health Organization
Regional Office for Africa

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organizaçao Mundial de Saude
Escritorio Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or+ 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or+ 242 83 95 08

In reply, please refer to:
Prière de rappeler la référence:
Favor citar a referencia:
16 février 2021

AVIS D'APPEL D'OFFRES RFP/AFR0/002/2021

Titre - TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN HANGAR DU MAGASIN 2 DE l'ESTATE DANS LA CITE DU DJOUE BUREAU REGIONAL DE l'OMS POUR l'AFRIQUE A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau de l'OMS pour l'Afrique vous invite, par la présente, à soumettre une proposition dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relative à l'objet sus-référencé.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible sur demande à l'adresse afrgoafrobids@who.int

Une visite de site est prévue le mardi 23 février 2021 à 10h00 au Bureau de l'OMS-AFRO.

Le soumissionnaire soumet, par écrit, son offre complète à l'OMS, au plus tard le 09 mars 2021 à 14:00, heure de Brazzaville, par courriel, à l'adresse suivante:

afrgoafrobids@who.int

(Mentionner la référence de l'appel d'offres dans l'objet)

Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrgoafrobids@who.int (utiliser la référence: RFP/AFR0/002/2021. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de dépôt des offres.

L'OMS-AFRO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Sincères salutations

Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)

OFFICE NOTARIALE NIATI-TSATY
Tél.: (+242) 05 549 29 00/06 444 52 48 / E-mail: etudeniati@yahoo.fr
Etude sise au 62, Avenue Energie, en face de l'Aéroport Agostino-Neto,
Pointe-Noire - REPUBLIQUE DU CONGO

AMS CONGO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de: 1.000.000 F.CFA
Siège social: 156 Avenue Moe Vangoula Centre-Ville, Pointe-Noire
RCCM CG-PNR-01-2021-B12-00083 / REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION DE PARTS, NOMINATION DU NOUVEAU GERANT, TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL, EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL,

ANNONCE LEGALE

Suivant actes authentiques (procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, cession de parts transfert du siège social, extension de l'objet social nomination d'un nouveau Gérant) reçu par Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire, en la résidence de Pointe-Noire, en date du 04 décembre 2020, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire centre sous le Folio: 004/19 N°0077, le 07 janvier 2021; il a été procédé à la Mise à jour des statuts de la Société AMS CONGO SARL.

Les caractéristiques de ladite société sont désormais les suivantes:

Dénomination: AMS CONGO ;
Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée ;
Capital social: 1.000.000 de francs CFA ;
Siège social: 156, Avenue Moe-Vangoula Centre-Ville, Pointe-Noire ;
Objet social:
- Assistance technique, Administrative et logistique ;
- Travaux Pétroliers ;
- Approvisionnement, distribution de produits et services pharmaceutiques, parapharmaceutiques et en dispositifs médicaux) ;

Gérant : Monsieur MALALOU Rodrigue Anicet.

Pour annonce,
Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire.

IN MEMORIAM

Quelques mots pour le Docteur Benoit Loembé

Monsieur le Docteur Benoit Loembé,
Monsieur le Directeur Général de la Santé,

J'ai appris votre depart pour Là-haut. De l'autre côté de l'Océan atlantique où je me trouve, j'ai tout naturellement pensé â vous, j'ai allumé une bougie pour vous. Depuis, quelques souvenirs ont franchi la porte de ma mémoire.

Je me souviens, entre autres, de vous en tant que Directeur départemental de la Santé. D'ailleurs, c'est à ce titre que vous avez apposé votre signature sur ma carte professionnelle de l'époque.

Je vous vois encore, avec toute votre élégance, dans ce long couloir du ministère de la Santé.

Je vous vois encore intervenir, avec calme et grandeur, dans les discussions techniques du Département de la Santé.

Je vous vois encore vous remuer la tête ou vous arracher les cheveux (le peu qui vous restait) face à l'incompétence de ces vaniteux de l'autre bout du couloir.

Dans quelques heures, ce dernier voyage de Paris vers votre terre de Loango sera un aller simple.

De l'autre côté de l'Océan atlantique où je me trouve, je suis et je serai de tout coeur avec les vôtres, de par ma soeur, votre nièce.

Vous quittez les turbulences d'ici-bas pour réjoindre votre frère, Papa Etienne, votre neveu, mon collègue, Germain Nzenzé; vous allez aussi rejoindre certains compatriotes grands frères avec lesquels j'ai eu plaisir à travailler: les docteurS Daniel Kouka-Bemba (l'ancien ministre), Roger Molouba, Nestor Baya-Tsika.

Je veux, tout simplement, vous dire

MERCI. Vous avez été un Grand Congolais et un Grand Directeur Genéral de la Santé.

Que la terre te soit légère, Tonton Benoît!

Le 11 février 2021

Andre Yébakim
Entomologiste médical.

MUSIQUE

L'ambassadeur de France reçoit Young Ace Wayé, Prix Découvertes RFI 2020

L'ambassadeur de France au Congo, M. François Barateau, a reçu le Prix Découvertes RFI 2020, Young Ace Wayé. La cérémonie, simple mais très chaleureuse, s'est déroulée mardi 16 février dernier en matinée à la Case de Gaulle, la résidence officielle des ambassadeurs de France à Brazzaville.

Devant un parterre d'autres artistes, dont notamment le musicien Zao, le premier Congolais Prix Découvertes RFI (en 1982), la jeune rappeuse Mariusca Moukengue, et de nombreux journalistes. Mme Marie Audigier, directrice déléguée de l'Institut français du Congo, était présente, elle qui continue de faire beaucoup pour les artistes et la culture au Congo.

Le bref mot d'amitié de l'ambassadeur de France a souligné combien le Prix Découvertes continuait de tisser son lien avec le Congo et les Congolais: fondé par un Congolais, Alphonse-Marie Toukas, alors animateur connu à Radio France, il s'est enrichi de deux autres noms de Congolais devenus célèbres par la suite. Zao, qui était présent, puis N'Zongo Soul. En 2018 et en 2020, deux Congolais ont été finalistes.

«La musique est une vraie passion congolaise», a relevé M. Barateau. *«Expression du vivant, la culture est aussi une arme de paix, de stabilité et permet à une société de faire corps…Elle est aussi, fondamentalement, notre ciment social et notre boussole commune».*

L'ambassadeur de France a évoqué la culture comme passerelle de communication entre jeunesses de pays. Elle leur permet de *«s'enraciner conjointement dans un imaginaire commun»*. Il a pour cela loué *«l'action de l'Institut français du Congo» qui, de jour en jour, s'emploie «au développement de la scène culturelle du Congo».*

L'artiste fêté, a lui aussi dit son émotion de s'inscrire dans cette

François Barateau et Young Ace Wayé

lignée de grands noms de la musique congolaise, disant sa gratitude à l'ambassade de France soutien intangible des lettres et des arts au Congo.

«Je l'ai écouté, il a beaucoup de talent. Bravo, vraiment»: paroles de Zao qui ne cesse de répéter que les jeunes d'aujourd'hui «ont beaucoup de chance», parce que s'appuyant notamment sur l'évolution des technologies. *«En notre temps, c'étaient des cassettes qu'il fallait déposer à Radio Congo pour la sélection. Et quand le message arrivait, c'était par télégramme, pas par e-mail ».*

Un kit informatique, un ordinateur et un smartphone, ont été offerts à l'artiste pour l'encourager.

ASM

5ème EDITION DE L'ANIMATION CULTURELLE KIMBANGUISTE

La Fanfare kimbanguiste à l'honneur

Prélude à la célébration du centenaire de l'Eglise Kimbanguiste en République du Congo prévu pour le 6 avril prochain, la Fanfare kimbanguiste (FAKI) a organisé le vendredi 5 février 2021, au centre d'accueil Kimbanguiste à Brazzaville, la 5ème édition de l'animation culturelle dénommée : «Parade musicale». Elle a mis sur la sellette sa célèbre fanfare, la Chorale du centenaire (CCKI), le Chœur Choreki, le Chœur GTKI, le Groupe des guitaristes (GGKI), la Grande chorale des dirigeants et EJCSK Brass-musique.

Tous ces ensembles musicaux se sont produits à travers le chant choral, interprétant d'anciennes compositions du fondateur de cette Eglise, Simon Kimbangu.

Entrecoupé de parades démonstratives du MSSK, un groupe composé des jeunes filles et garçons, soldats du Christ, martelant les pas à la manière des militaires, au rythme de la fanfare.

A noter que la Fanfare Kimbanguiste a été créée le 21 avril 1921 à Kamba, en République Démocratique du Congo, deux semaines seulement après la fondation de cette Eglise par le prophète Simon Kimbangu. Elle a fait sa sortie officielle le 24 décembre 1964, à Brazzaville.

Outre les célébrations religieuses qu'elle anime, cette fanfare est réputée dans l'animation des manifestations publiques, surtout les défilés du 1er mai et du 15 août au boulevard Alfred Raoul. Elle a participé aux festivités du cinquantenaire de l'indépendance de la Guinée Equatoriale en 2010 sur invitation du Président de la République de ce pays. Elle a été décorée

La Fanfare Kimbanguiste

par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, dans l'Ordre national du mérite congolais.

Pascal BIOZI KIMINOU

LU POUR VOUS

«Brutalisme» d'Achille Mbembe

Théoricien de la post-colonie et auteur prolifique dont le dernier ouvrage ''Politiques de l'inimitié'' a été publié aux Editions La Découverte, Achille Mbembe est professeur d'histoire et de sciences politiques, et chercheur au Wits Institute for Social and Economic Research (WISER) à l'université de Witwatersrand de Johannesburg. Il est lauréat du prix Ernst-Bloch, qui lui a été décerné en 2018.

''Brutalisme'', son récent ouvrage paru en 2020, est une réflexion critique sur le néolibéralisme de notre temps, réflexion qui, par endroit, se décline sur fond de théorie psychanalytique – la phallocratie comme dimension du brutalisme, le phallus en tant que signifiant central du pouvoir … la guerre comme érection de l'organe génital masculin et autres idées et figures de la même veine.

L'essai d'Achille Mbembe s'appuie sur un concept central, le brutalisme. Qu'est-ce que le brutalisme? Il s'agit, pour Achille Mbembe, d'une mutation de la civilisation computationnelle du XXIe siècle – une civilisation fondée sur les ordinateurs et leur prodigieuse capacité de calcul et de stockage de l'information – qui préfigure, sous l'aiguillon de la science, de la technologie et du marché, l'avènement d'un monde dans lequel l'homme, sous sa forme humaine originelle, se trouvera évincé par des *«corps et entités mi-naturels, mi artificiels … Ainsi sonnera le glas de l'humanité, dit l'auteur. L'ère post-historial pourra enfin s'ouvrir sur un océan de matières synthétiques et de liquides mécaniques.»* En clair, Achille Mbembe nous décrit un monde futur où la matière organique, la machine et l'homme ne formeront plus qu'une seule entité corporelle ou pour le dire de façon plus simple, un monde composé d'homme-machines, ou encore de machines fondues dans l'homme. Terrible défi à l'espèce humaine, c'est le moins qu'on puisse dire ; comment ne pas songer ici à la métaphore biblique de la Tour de Babel.

C'est en Afrique, pense Achille Mbembe, que les grands problèmes auxquels est confrontée l'humanité, le réchauffement climatique, les flux migratoires, la décarbonisation de l'économie, la préservation des écosystèmes, etc., se poseront avec le plus d'acuité et c'est sur ce même continent, que la pensée connaîtra des avancées décisives dans les domaines de la philosophie, des sciences, de la technologie, des arts et des lettres.

A l'approche de 2050, d'après les statistiques de l'essai, l'Afrique subsaharienne sera peuplée de 2,2 milliards d'habitants, soit 22 % de la population mondiale. Et en 2060, elle comptera avec l'Asie parmi les régions les plus peuplées du monde. De ce point de vue, l'on peut penser en effet que le poids

Achille Mbembe

démographique de l'Afrique, fera de celle-ci un espace où les problèmes qui affectent le développement économique et le bien-être des populations – mouvements migratoires vers les pays du Nord, exode rural, croissance irrationnelle des villes et pollution de ces mêmes villes, pauvreté de masse, accélération de la déforestation, djihadisme et montée des autres extrémismes religieux, etc. – se manifesteront avec une intensité bien plus grande qu'aujourd'hui. Dans le même temps, on devrait assister du fait même de l'évolution des sociétés, à un développement sur le continent des sciences et de la technologie.

La grande masse des migrants africains ne se dirige pas vers l'Europe mais circule en Afrique, nous rappelle Achille Mbembe. En effet, sur une population de 1,277 milliards d'habitants, d'après les chiffres de l'essai, 29,300 millions vivent à l'étranger, soit un peu plus de 2%. *«De ces 29,300 millions, précise l'auteur, 70% n'ont pris ni le*

La couverture du livre

chemin de l'Europe ni celui d'aucune autre région du monde. Ils se sont installés dans d'autres pays d'Afrique. En réalité, en plus d'être relativement peu peuplée au vu de ces 30 millions de kilomètres carrés, l'Afrique émigre peu.»

Achille Mbembe, plaide pour une libre circulation généralisée des populations dans le monde, au nom du principe selon lequel la Terre est un patrimoine commun à tous les hommes ; et plus encore, au nom de ce qu'il nomme une politique de réparation du monde, dont on peut énumérer quelques uns des grands axes : accélérer l'émergence économique des pays pauvres, bannir les frontières et permettre la libre circulation des citoyens dans le monde, améliorer l'environnement humain et restaurer les écosystèmes.

L'appel de l'éminent penseur de la post-colonisation de l'Afrique, on s'en doute bien, n'a aucune chance d'être écouté par les puissants de ce monde pour ce qui est, du moins, de la libre circulation; les frontières et autres murs des pays nantis sont appelés, comme on le constate, à se renforcer dans le but de contenir le choc de la pauvreté de masse qui sévit dans les pays de la périphérie capitaliste, et on ne voit comment cette tendance des nations riches à se cloîtrer pourrait s'infléchir.

Pour Achille Mbembe, le système néolibéral *«vacille, voire se délite»* et une des figures de ce délitement s'exprime notamment par la montée en puissance du sentiment identitaire dans le monde – de l'identitarisme selon le terme de l'auteur: *«En lieu et place d'une politique planétaire susceptible de remettre en mouvement l'histoire du monde et du vivant, les forces du nationalisme régressif prétendent travailler en vue de la régénération de communautés supposément pures et organiques menacées par toutes sortes d'intrus.»*

Au fil des pages, l'essai d'Achille Mbembe en vient à poser la question ayant trait à la restitution des œuvres d'art africaines. Son plaidoyer pour le retour de ces objets d'art africains en Afrique, est brillant et emporte l'adhésion. Il fait fi cependant d'une question que tout Africain honnête est censé se poser : que seraient devenus ces objets d'art, s'ils ne s'étaient pas trouvés dans les musées du monde occidental. N'a-t-on pas assisté durant les décennies écoulées, à des autodafés de statues, masques et autres objets de la culture traditionnelle, organisés à grande échelle dans les deux Congo, par exemple, et ce, au nom de la lutte contre les présumés archaïsmes du passé précolonial, sans que les autorités publiques des deux pays n'entreprennent d'arrêter le massacre ?

La question épineuse du tribalisme ou de l'ethnocentrisme comme on veut, fait également l'objet de remarques stimulantes pour la réflexion. Pour Achille Mbembe, le tribalisme se donne comme un phénomène politique indéracinable avec lequel nous sommes condamnés à vivre : *« … rien ne sert de penser qu'un jour le fait ethnique – au sens d'une manipulation de l'appartenance ethnique, à des fins d'appropriation et de conservation du pouvoir politique, c'est nous qui précisons – disparaîtra, conséquence du progrès économique, d'une intégration nationale réussie ou résultat de ce que d'aucuns continuent d'appeler l'évolution des mentalités. La conscience ethnique … est, au même titre que la religion ou le désir, inéradicable. Et toute réflexion sur la possibilité d'une organisation démocratique de la société doit partir de ce postulat.»*

Ici pourrait commencer un débat qui, s'il était mené avec toute la rigueur nécessaire, nous conduirait à conclure que le combat pour la démocratie, au Congo et en Afrique d'une manière générale, ne fait que commencer.

''Brutalisme'' est un essai que tout lecteur se voulant en phase avec son époque devrait s'empresser de lire. Certains passages du texte peuvent paraître hermétiques, voire abscons, ce qui ne devrait pas pour autant en décourager la lecture.

Jean José MABOUNGOUb

Internet ya MTN,
eza suka
everywhere you go
ARPCE 2020 : QUALITÉ INTERNET N°1
PRIX OOKLA 2020
#SukaNaInternet
www.mtn.cg
MTN

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°001/ECG/DG/2021

POUR SOLUTION DATACENTER ET FOURNITURE DE DEUX ONDULEURS DE TENSIONS DE MARQUE APC

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'acquisition d'une solution Datacenter et la fourniture de deux onduleurs de tensions de marque APC pour son nouveau siège à Brazzaville.
Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3è étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.
Les offres signées et cachetées devront être envoyées par courrier électronique au plus tard le 05 Mars 2021 à 16heures 00 aux adresses ci-dessous:

- gbouhoyi@ecobank.com
- rmakita@ecobank.com;
- fallier@ecobank.com;

Fait à Brazzaville, le 18/02/2021

La Direction Générale.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale- Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Appel d'offres intemational ouvert n° 14/BEAC/DGE-DSI/AOIO/Bien/2021 pour l'acquisition, l'installation, la mise en service et la maintenance d'un nouveau réseau de télécommunication par VSAT

Dans le cadre de sa politique de modernisation, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, un nouveau réseau de télécommunication par VSAT.
A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.
Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.
Les entreprises peuvent obtenir un complément dïnformation à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.
Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté · gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.
Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du COVID-19.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14ème étage, porte 1412 - 736, Avenue Monseigneur Vogt - B.P.: 19 17, Yaoundé- Cameroun
B.P.: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
Fax: (+237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.
Les visites des sites sont obligatoires. Chaque prestataire devra communiquer à la BEAC son calendrier de visites des sites pour une meilleure organisation.
Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le présent dossier d'appel d'offres et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) F. CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le mercredi 14 avril 2021, à 12 heures précises.
Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
SERVICES CFNTRAUX
BUREAU D'ORDRE
15ème étage, porte 15.01
736, Avenue Monseigneur Vogt
B.P.: 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le mercredi 14 avril 2021, à 13 heures, et les plis financiers le mercredi 28 avril 2021, à 11 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé.
Les séances d'ouverture ne seront pas publiques, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Yaoundé, le 12 Février 2021.

Le Président de la Commission.

FIFA

Gianni Infantino ouvre le bureau de la zone Centre à Brazzaville

Le président de la FIFA Gianni Infantino a fait étape à Brazzaville où, après l'entrevue avec le président Sassou-Nguesso à l'aéroport international Maya-Maya (le chef de l'Etat se rendait le même jour à Pointe-Noire) le samedi 20 février, il a officiellement inauguré en présence du ministre congolais des Sports Hugues Ngouélondélé le bureau du Développement régional de la FIFA pour l'Afrique centrale.

Le développement à long terme du football en Afrique centrale a franchi une nouvelle étape importante avec l'ouverture de la représentation régionale de la FIFA à Brazzaville, concrétisation de l'accord de siège paraphé le 29 novembre 2020 entre le Congo et la FIFA. Il est installé provisoirement dans le même immeuble que la FECOFOOT financé par la FIFA, en attendant la fin des travaux de construction de son propre siège.

Le geste marquant symboliquement l'ouverture des locaux

Giannio Infantino, Jean-Guy Blaise Mayolas et le ministre des Sports Hugues Ngouélondélé

L'ouverture du bureau régional de la FIFA à Brazzaville, en présence du ministre congolais des Sports Hugues Ngouélondélé, doit permettre de renforcer les interactions avec les associations membres de la zone Afrique centrale, mais aussi les aider à concevoir des stratégies et à atteindre leurs objectifs de développement, en étroite collaboration avec l'administration de la FIFA à Zurich. *«Il était important aux yeux de la FIFA d'être présente aujourd'hui, pour écouter nos associations membres en Afrique centrale et travailler à leurs côtés»*, a déclaré Gianni Infantino durant la cérémonie. *«Nous sommes convaincu que notre réseau de bureaux régionaux constitue un excellent complément aux projets déjà en cours pour soutenir la croissance du football en Afrique»*, a-t-il assuré.

Il a indiqué également que depuis son arrivée à la présidence de la FIFA, l'instance qu'il préside a multiplié par 5 ses investissements à travers le programme Forward, *«l'objectif étant de relever les défis propres à l'Afrique».*

«Nous pouvons désormais dire que nous sommes proches de la FIFA et nos différents projets seront mieux examinés et connaîtront un aboutissement heureux pour un meilleur développement du football en Afrique centrale», a déclaré, de son côté, le président de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), Jean-Guy Blaise Mayolas, au nom de ses collègues présidents des autres fédérations d'Afrique centrale.

Le ministre Hugues Ngouélondélé, quant à lui, s'est félicité de l'intérêt que la FIFA accorde au Congo et a affirmé que *«le Congo aspire à devenir par ce bureau l'épicentre du football en Afrique centrale»*. Un peu plus tôt, il s'était entretenu en tête à tête avec Gianni Infantino pour évoquer en sa compagnie *«les moyens d'accompagner le football africain vers le très haut niveau international.»*

C'est en 2017 que la FIFA a décidé d'établir des bureaux du Développement régional de la FIFA partout dans le monde, afin de mieux servir ses associations membres en se rapprochant de leurs préoccupations. Brazzaville a le privilège d'être l'une des quatre capitales africaines qui accueillent un bureau régional de la FIFA.

G.-S.M.

FOOTBALL/ LIGUE 1

Et maintenant: le cavalier seul d'AS Otohô!

Changement notoire à la tête du classement. Où les Diables-Noirs (12 points) ont été rejoints et dépassés par l'AS Otohô (15 points) qui fait désormais cavalier seul. Ne dit-on pas que le malheur des uns fait le bonheur des autres?

Après la cinquième, on est passé sans répit à la sixième journée qui s'est achevée dimanche 21 février 2021, avec une victoire à Owando, celle obtenue par l'AS Otohô aux dépens du Patronage Sainte-Anne (2-1). Cette cinquième victoire d'affilée en autant de matches permet au champion en titre de prendre trois longueurs d'avance sur les Diables-Noirs. Ces derniers ont essuyé une deuxième défaite de rang que leur a infligée FC Kondzo (0-1), dimanche 22 février au Stade Massamba-Débat. Le but inscrit par Vivien Obo (18e) a coupé souffle et jarrets aux Diables-Noirs. Une fois n'est pas coutume, mais deux fois de suite, cela devient un sujet de conversation.

Tout avait commencé jeudi 18 février au Stade Alphonse Massamba-Débat entre l'Etoile du Congo et l'AS Cheminots qui ont fait jeu égal (1-1) au bout de quatre-vingt dix minutes de course.

Le jour suivant le CARA est allé imposer devant V.Club-Mokanda (2-0) au Stade Municipal de Pointe-Noire et occupe, désormais, la quatrième place au classement tandis que son hôte s'enfonce à la dernière place.

Julfin Ondongo et le CARA l'ont emporté aux dépens du V.Club-Mokanda

Pour JST, le limogeage de Roland Mouyokolo après la quatrième journée pour insuffisance de résultats a été un coup d'épée dans l'eau. Le déclic attendu ne s'est pas produit, bien au contraire. JST perdu à nouveau, cette fois face à Nico-Nicoye (1-0) à Pointe-Noire.

Le FC Nathalys de Pointe-Noire enchaîne avec une deuxième victoire consécutive devant RCB (2-1) et s'empare de la seconde place au classement, occupant ainsi le fauteuil abandonné par les Diables Noirs à la différence de buts, les deux formations ayant le même nombre de points (12).

La domination des Fauves du Niari a été stérile dimanche 21 févier au stade Massamba-Débat. En tout cas, l'AC Léopards de Dolisie n'a pu que faire match nul (0-0) face aux militaires d'Inter Club.

Serge Désiré KOUBOLO KIANA

<u>Résultats</u>. Inter Club-AS Cheminots (1-1), CARA-Etoile du Congo (1-2), RCB-JST (0-0), Patronage-Diables Noirs (1-0), AC Léopards-FC Kondzo (3-0), V.Club-Mokanda-FC Nathalys (0-1), Nico Nicoye-AS Otohô (0-1). Etoile du Congo-AS Cheminots (1-1), V.Club-Mokanda-CARA (0-2), Nico Nicoye-JST (0-1), FC Nathalys-RCB (2-1), FC Kondzo-Diables-Noirs (10), Inter Club-AC Léopards (0-0), AS Otohô-Patronage Sainte-Anne (2-1).

<u>Classement officieux.</u> 1.AS Otohô (15 points/5 matches). 2.FC Nathalys (12 points). 3.Diables-Noirs (12 points). 4. CARA (10 points). 5.AC Léopards (10 points). 6.AS Cheminots (9 points). 7.Etoile du Congo (9 points). 8.Patronage Sainte-Anne (7 points). 9. Inter Club (6 points). 10.FC Kondzo (6 points). 11.RCB (5 points). 12.Nico-Nicoyé (4 points). 13.JST (3 points/5 matches). 14.V.Club-Mokanda (3 points).

ATHLETISME

Franck Elemba refait parler de lui

Le lanceur de poids congolais Franck Elemba a remporté son concours lors des championnats de France en salle d'athlétisme disputés le week-end dernier à Miramas. Il a réussi un jet à 19,58 mètres. Mais étant étranger et bien que sociétaire de l'Entente-Franconville-Sésame-Val-d'Oise, il n'est pas officiellement sacré Champion de France. A signaler que notre compatriote avait déjà signé le 13 février 2021 la meilleure performance française de la saison avec un jet à 19m68, après 18 mois sans compétition.

REPRISE

L'école de formation au football a relancé ses activités

Le Centre de formation de football du Stade Alphonse Massamba-Débat a repris ses activités le jeudi 18 février dernier. Il est resté en hibernation pendant plus de 10 mois, du fait des mesures édictées par le Gouvernement pour contrer l'avancée du coronavirus. Son coordonnateur principal, l'Italien Fabrizio Cesana, fait les choses avec rigueur, faisant abstraction des mille et une difficultés qui pourraient handicaper une activité aussi peu médiatique que la formation des jeunes footballeurs.

Visite de dépistage de la COVID pour les enfants

Non seulement le Centre a observé la période de pause décrétée par le ministère pour toutes les activités sportives de masse (y compris le championnat national), mais il s'est donné aussi toutes les mesures de protection pour la poursuite saine de son activité.

Ainsi, les enfants du Centre ont d'abord procédé à une visite médicale ordinaire. Puis, le samedi 13 février a eu lieu la visite de dépistage de la COVID pour les enfants de 12 à 16 ans. Et, enfin, munis de tous les résultats des PCR négatifs, les enfants ont pu reprendre leurs activités sportives jeudi 18 février dernier, toujours au Stade Alphonse Massamba-Débat.

Malgré un programme haché pour la saison sportive 2020-2021 du fait de la Covid-19, le programme devrait se poursuivre cette année dans les différentes phases annoncées par l'Italien Fabrizio Cesana l'an dernier: consolidation du partenariat avec l'équipe italienne de l'Atalanta, rencontres sportives possibles et, si possible, mise en place dans l'ensemble du pays, de centres de formation de football, autant de pépinières pouvant assurer la relance du Congo dans cette activité où ses rares succès sont souvent le fait du hasard ou de la seule passion de jouer.

ASM

REMERCIEMENTS

Le Professeur Richard BILECKOT remercie les parents, collègues et amis qui ont bien voulu honorer la mémoire du Dr Jean Serge QUENUM, porté en terre le lundi 22 février 2021 à Pantin (France).